



BULLETIN DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne

BIFAO 96 (1996), p. 177-227

Luc Gabolde, Vincent Rondot

Une chapelle d'Hatchepsout remployée à Karnak-Nord.

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724711745 *Bulletin archéologique des Écoles françaises à l'étranger (BAEFE)*

9782724711271 *Du côté de chez Zeus*

9782724711677 *La Description de l'Égypte*

9782724711714 *La pensée et la pratique pharmacologiques d'Avicenne*

9782724711899 *BCAI 40*

9782724711288 *Karnak-Nord XI*

9782724711622 *BIFAO 126*

9782724711059 *Les Inscriptions de visiteurs dans les Tombes thébaines*

Emmanuel Botte (éd.), Hélène Cuvigny (éd.), Michel Reddé (éd.)

Paul-Marie Grinevald

Sylvie Ayari

Colin Hope

Chloé Ragazzoli

Une chapelle d'Hatchepsout remployée à Karnak-Nord

Luc GABOLDE, Vincent RONDOT

À Paule Posener-Kriéger

LES FONDATIONS du temple d'Aménophis III à Karnak-Nord comprennent, parmi d'autres remplois, un lot de blocs en calcaire et en grès inscrits aux noms d'Hatchepsout, de Thoutmosis II et de Thoutmosis III. La partie du temple dans laquelle ces blocs ont été remployés est limitée au quart nord-est de l'extension réalisée vers le nord pour agrandir par une cour à péristyle le plan du projet primitif¹, en fondation du mur de façade et du mur latéral est [fig. 1].

Les premières trouvailles des blocs de cette série furent faites lors des dégagements menés par A. Varille sur le site : « Ces blocs de calcaire paraissent avoir été groupés dans la partie septentrionale de la cour, sur les côtés de la rampe d'accès d'un temple de grès, inclus dans son temple par Aménophis III. Parmi ces éléments de calcaire, j'ai trouvé principalement : 1° des blocs d'Aménophis I^{er} dont la plupart semblent provenir d'un reposoir périptère

¹ Sur ces extensions, voir Cl. ROBICHON, L.A. CHRISTOPHE, *Karnak-Nord III*, FIFAO XXIII, 1951, p. 16-17 et pl. XLI; Cl. ROBICHON, P. BARGUET, J. LECLANT, *Karnak-Nord IV*, FIFAO XXV, 1954, p. 3-7 et pl. III.

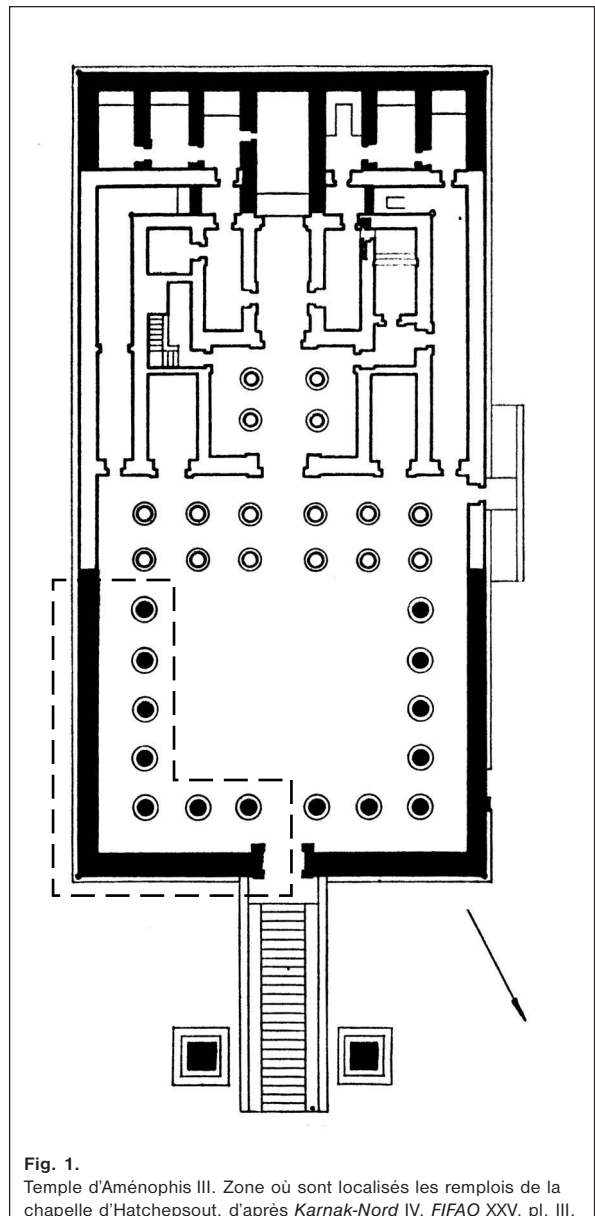


Fig. 1.
Temple d'Aménophis III. Zone où sont localisés les remplois de la chapelle d'Hatchepsout, d'après *Karnak-Nord IV*, FIFAO XXV, pl. III.

analogue à celui que Chevrier a extrait des fondations du III^e pylône et donnant une liste de nomes et de mesures ; 2° *des blocs d'un édifice amonien d'Hatchepsout dont le nom et la représentation ont été martelés et restaurés* ; 3° *les montants d'une porte de Thoutmosis III* »². Une partie d'entre eux fut transportée à Karnak, dans le magasin aménagé par H. Chevrier, dans l'angle nord-ouest de l'enceinte, où ils se trouvent toujours. D'autres, très engagés dans les fondations, furent laissés en place et recouverts de sable. La fouille du réaménagement ptolémaïque de la porte d'entrée du temple livra à Cl. Robichon, P. Barguet et J. Leclant deux blocs supplémentaires³.

Durant la campagne de 1995, nous avons procédé au dégagement des blocs vus par A. Varille et encore pris dans les fondations du temple, afin d'en compléter l'inventaire et d'en effectuer l'étude que nous proposons aujourd'hui⁴. Les résultats présentés ici ne prennent en compte que les blocs auxquels nous avons pu avoir accès sans entreprendre le démontage de cette partie du temple.

La série comprend :

- onze blocs de calcaire décorés en bas-relief, en général sur les deux faces opposées ; ce sont les éléments d'une chapelle ;
- sept blocs décorés en relief dans le creux, appartenant à une porte dont les montants sont en calcaire et le linteau en grès.

I. La chapelle

■ Hypothèse de reconstitution architecturale

Compte tenu du petit nombre de blocs qui nous sont connus, la reconstitution architecturale proposée ici repose en grande partie sur des hypothèses. Cependant, les caractéristiques des blocs et les raccords qui ont pu être faits ont fourni quelques données sûres.

Les blocs des assises de scènes sont décorés sur deux faces. L'épaisseur des murs à la base est de 81 cm (bloc n° 7). La face extérieure présente un très léger fruit et, sous les dalles de toiture, les murs ne sont plus épais que de 78 cm (blocs n°s 1, 3, 4 et 5). Le bloc n° 3 conserve l'arrachement d'un tore, supprimé lors du remploi, et dont le diamètre est estimé à 18 cm.

² A. VARILLE, *Karnak I, FIFAO XIX*, 1943, p. 16 (nous soulignons). Un bloc de la série est publié pl. XLV.

³ Cl. ROBICHON, P. BARGUET, J. LECLANT, *Karnak-Nord IV*, p. 53, n° 1, fig. 82 et p. 60 (notre bloc n° 5b, scène IX) ; le second bloc au nom de la reine appa-

raît *ibid.* fig. 90 (ce dernier, décoré sur deux faces perpendiculaires, une fois en bas-relief, l'autre en relief dans le creux, et dont la figure d'Amon a été martelée, semble ne pas appartenir au monument que nous décrivons).

⁴ N. GRIMAL, « Travaux de l'IFAO en 1994-1995 », *BIFAO* 95, 1995, p. 559.

On peut distinguer les faces intérieure et extérieure grâce à l'assemblage en angle des blocs n^{os} 1 et 2 : à l'intérieur, la dernière assise conservée présente au sommet une frise de *khakérou*, alors qu'à l'extérieur celle-ci est absente puisque, si frise il y avait, elle était gravée sur la tranche des dalles de couverture. Nous savons, par le bloc n^o 7, que la ligne de sol des scènes se trouvait au même niveau à l'extérieur et à l'intérieur ; il s'ensuit donc que le module des personnages était légèrement moindre à l'intérieur qu'à l'extérieur.

La seule dimension sûre que nous pouvons donner est la largeur de la chapelle : la face extérieure de l'assemblage des blocs n^{os} 1 et 2 est décorée de deux Amon adossés, séparés par une colonne de texte. Le centre de cette colonne nous donne donc l'axe de symétrie de l'édifice. Du côté intérieur, un reste de retour d'angle conservé sur le bloc n^o 2 permet de calculer la largeur intérieure du sanctuaire : 2,26 m [fig. 2]. Il suffit d'ajouter à cette mesure l'épaisseur des deux murs latéraux (2 × 81 cm) pour obtenir la largeur extérieure de la chapelle, de parement à parement : 3,88 m.

Un bloc de jambage de la porte de la chapelle (n^o 9), appartenant à la première assise au-dessus du dallage, confirme la largeur intérieure restituée du monument. L'ébrasement intérieur, sur lequel venait se rabattre le vantail, est long de 88,5 cm. La largeur additionnée des deux vantaux atteint 1,77 m auxquels il faut ajouter la largeur des chambranles intérieurs (2 × 19 cm) ce qui nous donne une largeur de 2,15 m, très proche des 2,26 m calculés ci-dessus. L'écart de 11 cm était absorbé par le décalage habituel de la crapaudine par rapport à l'ébrasement, 5,5 cm environ de chaque côté.

La question de l'estimation de la longueur est beaucoup plus difficile à résoudre et nous nous en tenons ici à l'hypothèse la plus élémentaire. L'assemblage des blocs n^{os} 3 et 4, jouxtant à angle droit celui des blocs n^{os} 1 et 2, nous fournit l'amorce de la paroi gauche du bâtiment. Le côté extérieur conserve la partie gauche de la scène VIII [fig. 7] comprenant une représentation et un discours d'Amon ainsi que le début d'un texte d'eulogie royale. Il était très tentant de supposer que le bloc n^o 5, lui même décoré de la fin d'un texte d'eulogie royale, appartenait à la même scène et se raccordait indirectement à l'assemblage précédent⁵. L'hypothèse était d'autant plus séduisante, que les revers des blocs n^{os} 4 et 5 conservent, l'un la pointe de l'aile, l'autre la partie arrière du corps du vautour planant au-dessus du roi. Tout au plus fallait-il supposer la présence d'un bloc intercalaire. L'estimation de la largeur de ce bloc dépendait de trois paramètres : du côté intérieur, il fallait respecter le rythme très régulier de la frise des *khakérou* tout en restituant à l'aile et au corps du vautour une longueur conforme aux proportions de la représentation partiellement conservée du faucon sur l'assemblage des blocs n^{os} 1 et 2, face intérieure (fond du sanctuaire, scène I) ; du côté extérieur, il était nécessaire de pouvoir restituer un nombre entier de colonnes de texte. La prise en compte de ces différentes contraintes permettait de proposer un bloc intercalaire dont les faces décorées auraient mesuré 21 cm du côté intérieur et 23,5 cm du côté extérieur. Ces différences de largeur, même minimes, amenaient à restituer un bloc de plan trapézoïdal, ce qui ne correspond pas à l'orthogonalité des faces latérales des blocs n^{os} 4 et 5. En outre, ces derniers présentent chacun

⁵ Les largeurs des colonnes de texte (10,2 à 10,5 cm) comme des lignes intercalaires (1 à 1,2 cm) sont similaires.

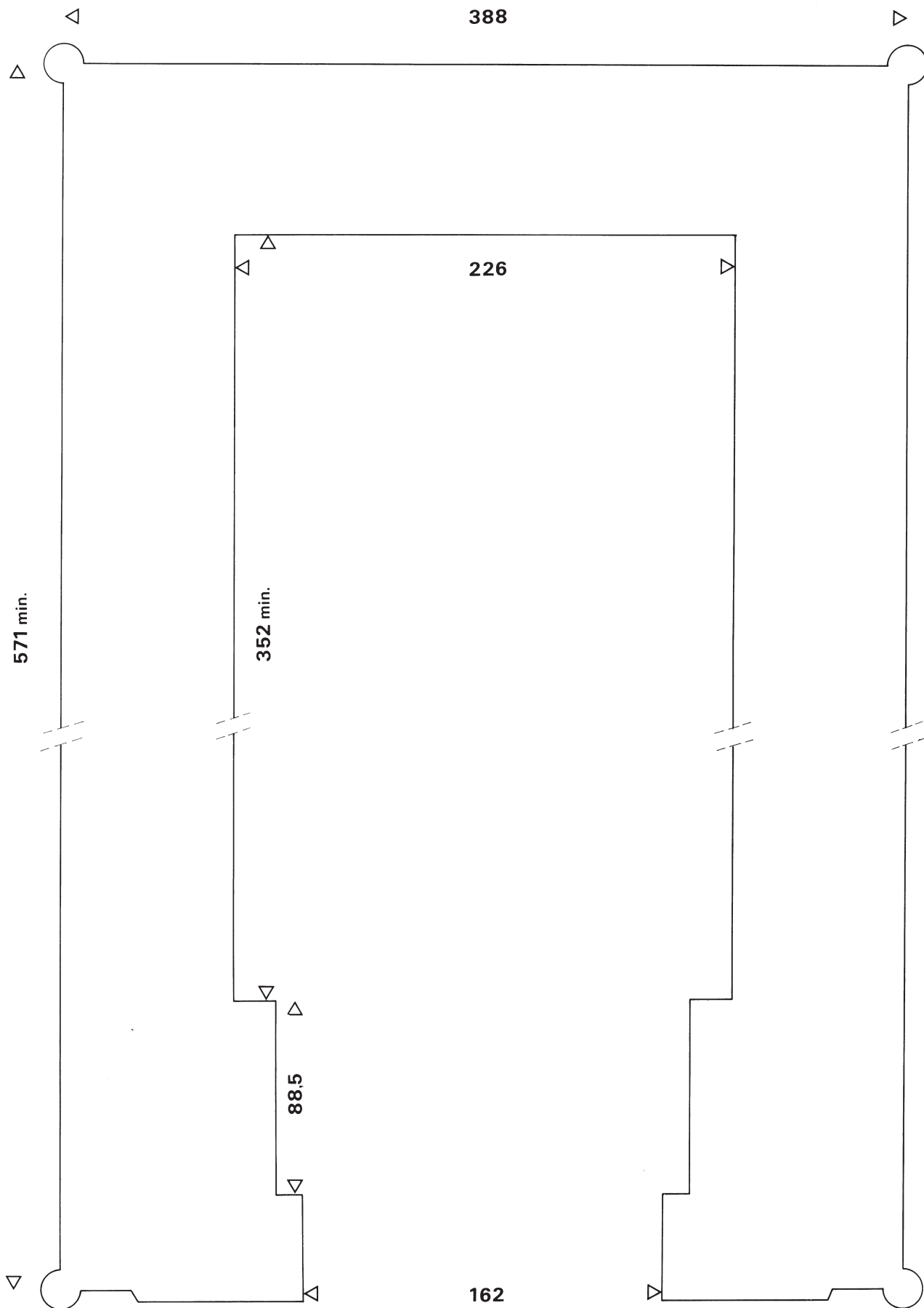


Fig. 2. Chapelle d'Hatchepsout. Hypothèse de restitution en plan. Échelle : 1/25.

sur leur lit d'attente deux encoches de queues d'aronde d'une emprise moyenne de 14 cm sur le lit d'attente et placées presque en vis-à-vis. Les queues d'aronde se seraient donc chevauchées sur le bloc intercalaire. Ce dernier indice ne permet plus d'envisager l'existence d'un bloc intercalaire et, du coup, condamne l'éventualité du raccord.

Pour des questions d'orientation des décors de chacune de ses faces, le bloc n° 5 ne peut trouver place ailleurs que sur cette paroi. Du côté intérieur, nous sommes donc forcés de conclure que la partie arrière du voutour appartient à une autre scène. Du côté extérieur, on peut envisager, soit un très long texte d'eulogie royale, soit une deuxième scène, elle-même légendée d'un texte comparable à celui de la première. Dans la mesure où le bloc n° 8, qui se replace sur la paroi droite de la chapelle, présente, sur son côté extérieur, la fin d'une scène et le début de la suivante, nous proposerons plutôt de restituer deux scènes et non pas une seule sur la paroi extérieure gauche.

Pour estimer la longueur intérieure de la chapelle, nous avons calculé la longueur moyenne d'une scène (1,76 m) et nous avons doublé cette mesure (3,52 m). La longueur extérieure de la chapelle est obtenue en ajoutant à cette dimension la profondeur de l'ébrasement fournie par le bloc n° 9 d'encadrement de la porte (1,38 m) et l'épaisseur du mur du fond (81 cm), ce qui donne une longueur extérieure, épaisseur du chambranle comprise, de 5,71 m. Ce résultat calculé est donc l'hypothèse minimale. Que les proportions obtenues pour le plan du bâtiment soient satisfaisantes ne peut être un argument pour décider qu'il s'agit de la seule solution. Des exemples sont en effet connus à la même époque de chapelles au plan plus allongé⁶ et rien n'empêcherait que notre monument ait été plus long, voire divisé en deux par une porte intérieure.

Les élévations ne peuvent être, elles non plus, restituées avec certitude. Celles que nous proposons reposent sur la prise en compte de deux données : la proportion des scènes sur chacune des faces d'une part et le module moyen des blocs d'autre part.

Il nous paraît acquis qu'il n'y avait qu'un seul registre de scènes à l'intérieur comme à l'extérieur, en premier lieu parce qu'aucun des blocs ne conserve les restes de la jonction entre deux registres, ensuite parce que la hauteur de telles parois serait incompatible, en proportions, avec la largeur connue de l'édifice.

Nous savons, par le bloc n° 7, que la ligne de sol des scènes intérieures et extérieures était au même niveau de chaque côté. À l'intérieur, la frise de *khakérou* est gravée sur la quatrième assise, ce qui laisse pour le décor, entre la base de la ligne de sol et le sommet de la ligne de ciel, une hauteur restituée, à partir de la proportion des figures, de 2,23 m. À l'extérieur, la frise était gravée sur la tranche des dalles de couverture, laissant entre la base de la ligne de sol et le sommet de celle du ciel un espace haut de 2,59 m.

Les assemblages dont nous disposons permettent de constater que les blocs d'une même assise présentent des hauteurs très proches. Dans la mesure où nous connaissons, à l'exception de la toiture, un bloc au moins pour chaque assise, il est possible d'estimer la hauteur

⁶ La « chapelle rouge » pour ne citer qu'elle, en dernier lieu. J.-Fr. CARLOTTI, « Mise au point sur les dimensions et la localisation de la chapelle d'Hat-

chepsout à Karnak », *Cahiers de Karnak* X, 1995, p. 141-157 et pl. I. Cependant, il s'agit là d'une chapelle-reposoir de la barque d'Amon, ouverte sur ses

deux façades, ce que n'est pas notre monument, voir *infra*.

moyenne probable de chacune d'elles ⁷ et d'obtenir ainsi une hauteur restituée du sol au plafond de 3,71 m ⁸. Pour obtenir la hauteur totale du monument, corniche comprise, il nous reste à ajouter aux dimensions intérieures calculées, l'épaisseur des dalles de plafond, décorées sur leurs extrémités extérieures d'une frise, soit de *khakérou*, soit de monogrammes de la reine ⁹ et la corniche à gorge. Il semble bien qu'un élément de cette dernière ait été conservé, remployé avec les autres blocs de la chapelle, dans les fondations de la moitié est de la façade nord du temple. Sa hauteur seule a pu être mesurée, elle est de 52 cm. L'épaisseur de la dalle de couverture peut être estimée en additionnant la hauteur restituée de la frise, soit environ 40 cm, et celle du tore d'angle horizontal, 18 cm ¹⁰. La hauteur totale du bâtiment peut donc être évaluée à 4,71 m.

Le décor étant traité en bas-relief à l'extérieur, on peut envisager que la chapelle ait été entourée d'un péristyle. Nous n'en avons cependant retrouvé aucun vestige.

■ Les scènes et les textes de la chapelle

Nous avons pris le parti de décrire le décor en commençant par le fond du sanctuaire, et en progressant vers l'entrée (paroi gauche puis paroi droite). Nous envisagerons d'abord la décoration intérieure.

Scène I. Intérieur, mur du fond (assemblage des blocs nos 1 et 2) [fig. 3 ; photos 4 et 6]

Cette paroi n'est décorée que d'une seule scène : la reine (→), protégée par le faucon de Béhédet, se tient devant Amon (←), dont la représentation n'est pas conservée. La figure d'Hatchepsout a été dans un premier temps modifiée puis arasée. Le cartouche a été, lui aussi, martelé. En revanche, les désinences féminines du groupe *st R' nt ht.f* ne l'ont pas été. L'aspect original de la reine est difficile à retrouver sous la modification et les martelages. On peut cependant être assuré que sa coiffure primitive était différente et plus basse, puisque l'éventail qui protégeait sa nuque a été transformé en un . Ceci explique qu'il ne présente pas à sa base le signe-*chen* attendu, mais un *ânkḥ* pourvu de bras qui à l'origine et de façon normale tenait l'éventail. À cause de cette modification, la disposition des signes du groupe *'nhw*, devant la couronne-*atef*, a été changée et l'un des trois traits du pluriel déplacé à côté de la barre verticale du signe-*ânkḥ* ¹¹.

7 Hauteur totale en fonction des hauteurs moyennes des assises :

	hauteur minimum	hauteur maximum
assise n° 4 (sommet)	0,82 m	0,85 m
assise n° 3	0,85 m	0,96 m
assise n° 2	0,92 m	1,00 m
assise n° 1 (plinthe)	1,01 m	1,01 m
total	3,60 m	3,82 m
moyenne		3,71 m

8 Cette dimension correspond à sept coudées de 0,53 m. Sur les coudées et leurs variations suivant les règnes ou les monuments, voir J.-Fr. CARLOTTI, *Cahiers de Karnak* X, 1995, p. 65-94 et p. 92 pour l'exemple du VIII^e pylône d'Hatchepsout, étalonné sur une coudée de 0,53 m.

9 Un cobra lové, coiffé du disque solaire entre deux cornes et inséré dans un signe-*kꜣ*, à lire *Mꜣ't-kꜣ-R'*.

10 Pour des raisons de portée, il est possible que cette assise de dalles ait été réalisée en grès. C'est ainsi le cas pour la toiture de l'Akhménou.

11 Il est gravé « en creux », dans le champ du fond de la scène.

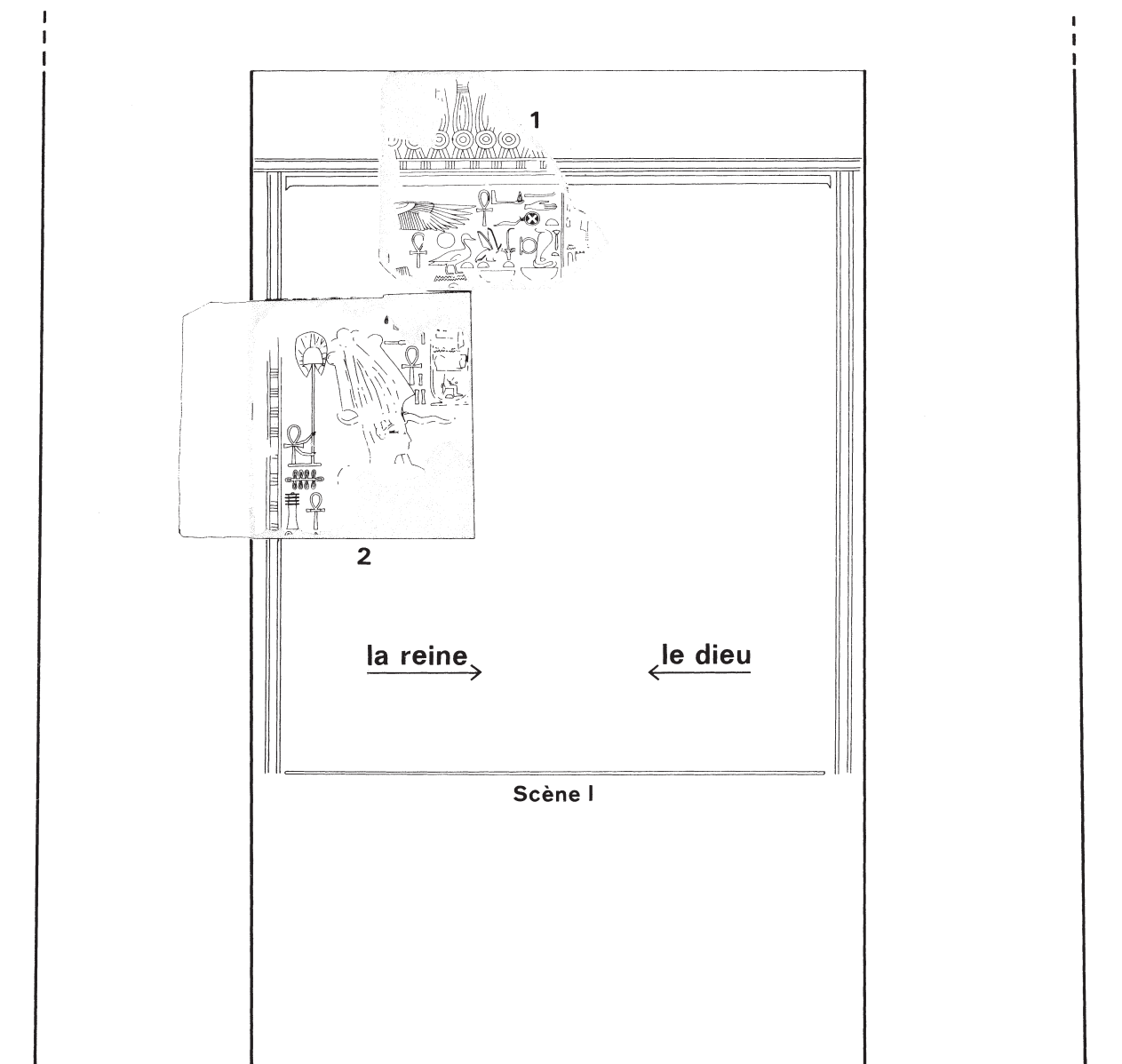
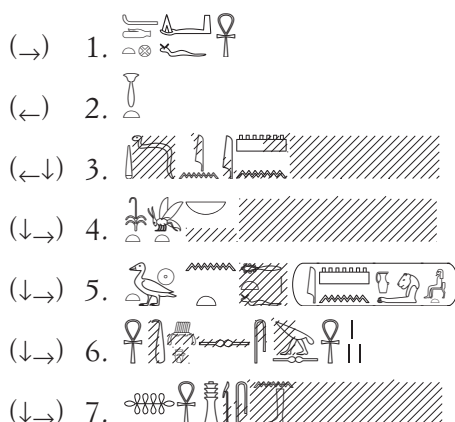


Fig. 3. Scène I. Intérieur, mur du fond (assemblage des blocs n°s 1 et 2). Échelle : 1/25.



Légende du faucon : 1 *Le Bébédetite, il donne la vie.*

Légende du cobra : 2 *Ouadjyt.*

Discours d'Amon : 3 *Paroles dites par Am[on] [...]*

Légende de la reine : 4 *Le roi de Haute et Basse-Égypte, la maîtresse [...]* 5 *La fille de Rê de [son corps] Hatchepsout-Khénémet-Imen, 6 elle vit, son cœur se réjouit, [elle qui]de les vivants ^(a). 7 Protection-vie-stabilité-f[orce]-s[anté] [...]*

a. La même séquence, qui confirme ici le raccord, apparaît également à Deir el-Bahari ¹².

Scène II. Intérieur, mur de gauche (assemblage des blocs nos [3] et 4) [fig. 4; photo 7]

La reine (→), dont la figure n'est pas conservée est devant Amon (←) dont seul subsiste le sommet des plumes. Les textes ne montrent aucune trace de martelage, ce qui ne prouve pas que la représentation de la reine n'ait pas été arasée (voir scène I ci-dessus).



¹² Urk. IV, 230, 3-4; 279, 15-16 et 348, 15-16.

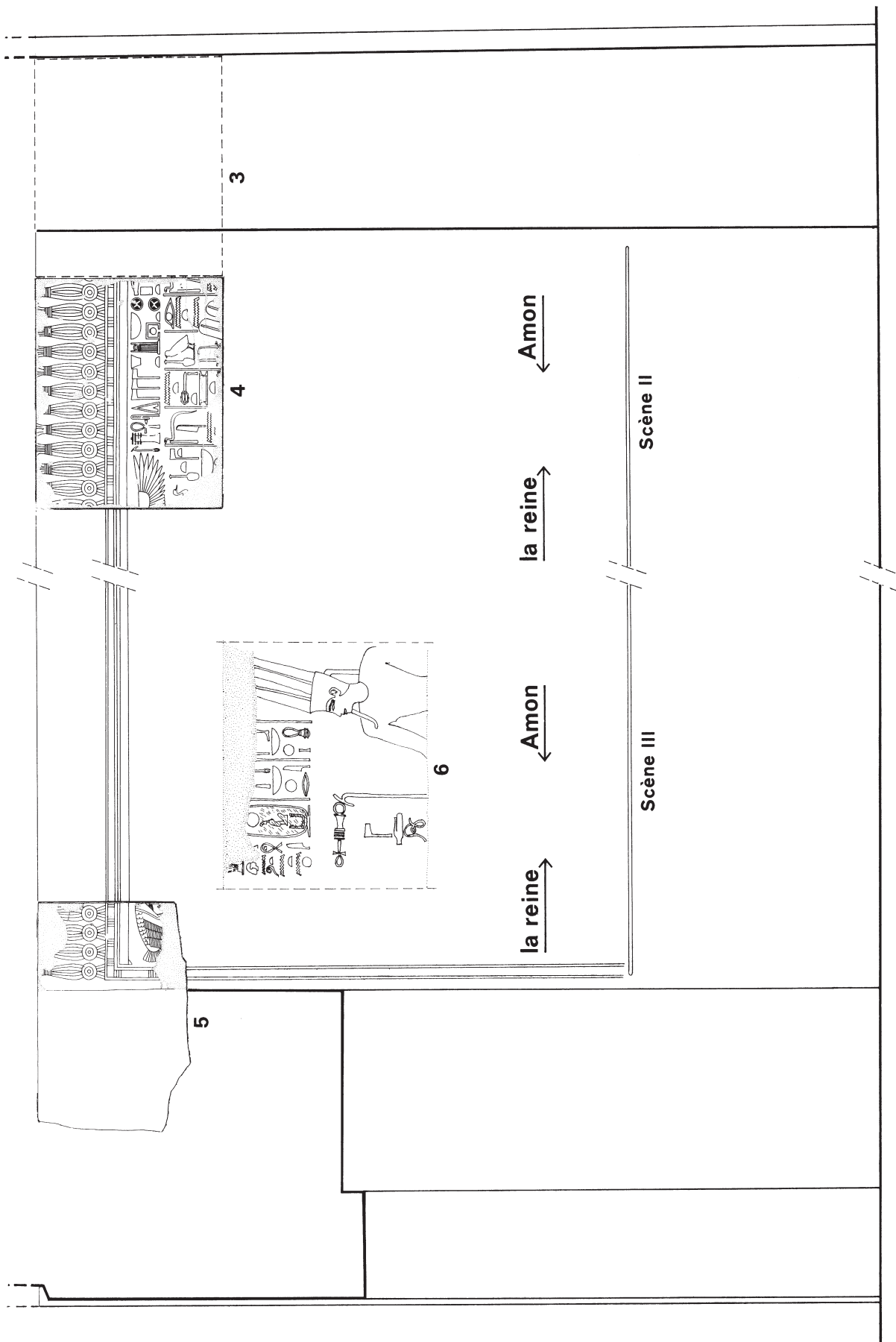


Fig. 4 Scènes II et III. Intérieur, mur de gauche (assemblage des blocs n°s [3] et 4; blocs n°s 5 et 6). Échelle : 1/25.

Légende du vautour : 1 [Oudjyt, celle de] Pé et de Dep, maîtresse du Per-nou, dame des dieux ; elle donne vie-stabilité-force.

Discours d'Amon : 2 Paroles dites par [A]m[on] [...] [«(ma) fille] 3 de (mon) corps, (mon) aimée, ?^(b) [...]. 4 Combien^(c) splendide est 5 ce que tu as réalisé pour (moi) ». 6 Paroles dites : « (Je) [te] donne [...] ».

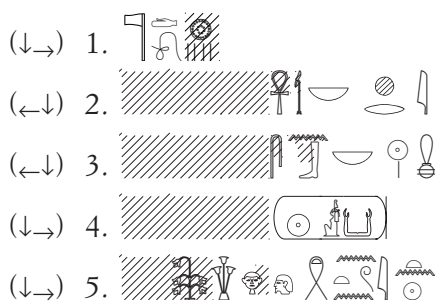
Légende de la reine : 7 La déesse parfaite, maîtresse [...] 8 la fille de [Rê] [...]

- b. Nous n'avons pu trouver de solution pour compléter le signe à partir du seul fragment conservé. Il ne peut toutefois s'agir du signe *hmt*, fréquent dans les titulatures de la régence, dans le titre *hmt-ntr* « épouse du dieu »¹³.
- c. Pour cette graphie de la particule exclamative *wy*, A.H. Gardiner, *Eg. Gram.*³, § 49. Un autre exemple de cette graphie ci-dessous, n. f.

Scène III. Intérieur, mur de gauche (blocs n°s 5 et 6)

[fig. 4 ; photo 10]

Nous possédons de cette scène la partie arrière du corps du vautour qui protège la reine (→). Nous proposons d'attribuer à la même scène le bloc n° 6, profondément enfoui dans les fondations du temple d'Aménophis III et dont une seule face nous a été accessible. La partie de scène qui le décore a pu cependant être dessinée à l'échelle grâce aux mesures prises sur place. Le module du bloc convient bien pour l'assise n° 3 (hauteur 89 cm et longueur approximative 1 m). Le fragment de scène accessible ne peut en outre appartenir qu'au décor intérieur de la chapelle, en raison de la position de la figure divine à mi-hauteur du bloc. L'orientation du dieu (←) ne convient que pour la paroi gauche et, dans la mesure où les textes ne peuvent se raccorder avec ceux de la scène II, nous sommes forcés de l'assigner à la scène III.



Titre de la scène : 1 Adorer le dieu [quatre fois].

Discours d'Amon : 2 [...] toute vie-et-force qui dépendent de moi. 3 [...] toute santé comme Rê ».

Légende de la reine : 4 [...] Maâtka-rê. 5 [...] [la Haute et] la Basse-Égypte (?), [celle qui est à la] (?) tête de ce qu'entoure le disque du soleil [...] (?)^(d).

- d. Faute du parallèle exact, cette lecture est proposée avec réserves. L'autorité du roi sur terre peut être exprimée par la locution *hry-tp*¹⁴ et les formules variées qui mentionnent « ce qu'entoure le disque du soleil » décrivent toutes l'étendue du pouvoir royal¹⁵.

¹³ M. GITTON, « Variation sur le thème des titulatures de reines », *BIFAO* 78, 1978, p. 391, n. 3.

¹⁴ Ainsi *Urk.* IV, 225, 6 ; 231, 13.

¹⁵ À titre d'exemples, *Urk.* IV, 82, 13 ; 102, 11 ; 283, 16 ; 357, 14 ; 368, 12 ; 370, 8.

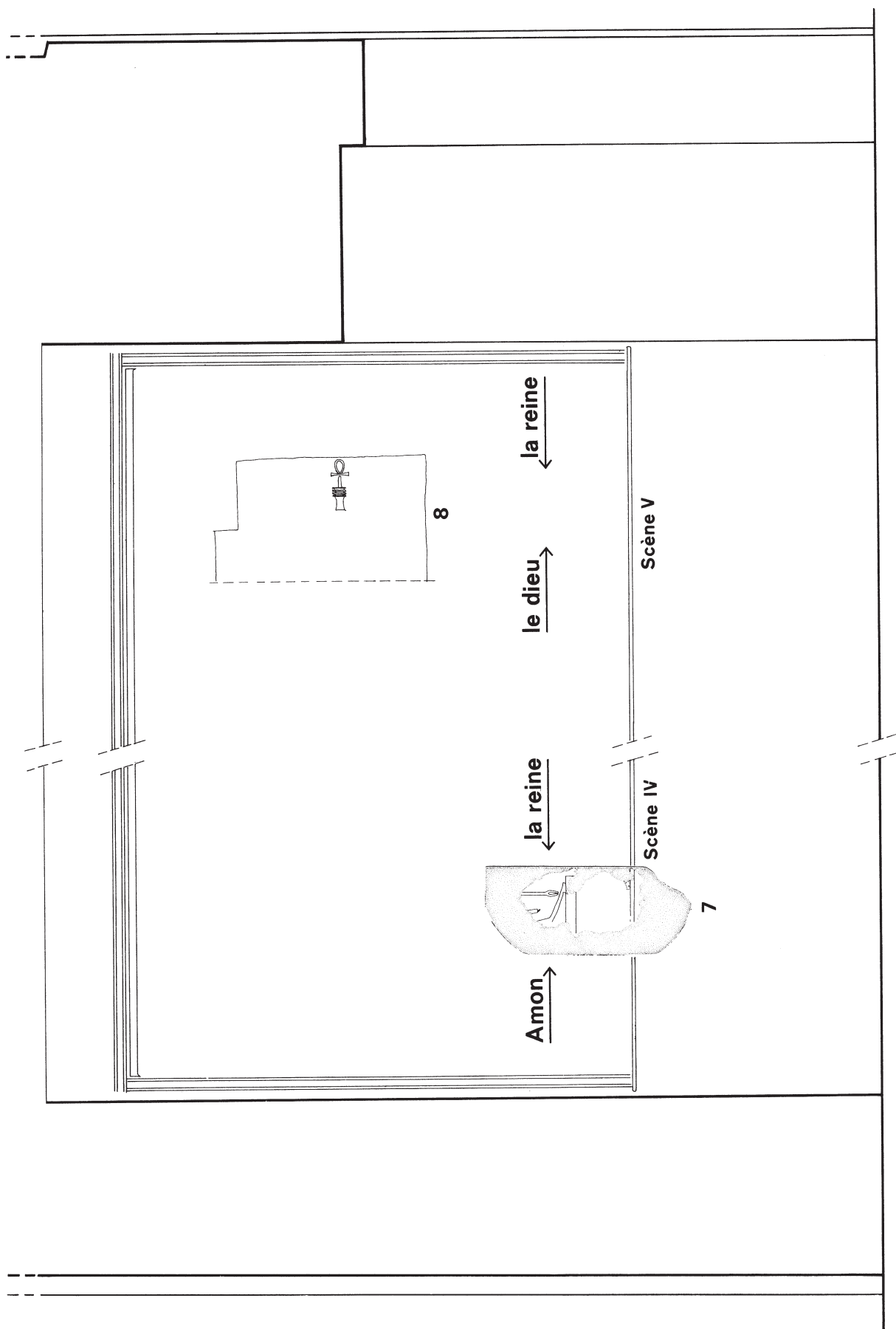


Fig. 5. Scènes IV et V. Intérieur, mur de droite (bloc n° 7 ; bloc n° 8). Échelle : 1/25.

Scène IV. Intérieur, mur de droite (bloc n° 7.)

[fig. 5, photo 12]

Le petit module de la figuration d'Amon et l'orientation du dieu (→) sur cette face du bloc n° 7 imposent de replacer ce fragment de scène dans le décor de la paroi intérieure droite de la chapelle. Dans la mesure où il ne peut se raccorder à la scène suivante (scène V) puisque les décors de son autre face (extérieure) s'y opposent pour une question de largeur de colonne de texte, nous proposons de le replacer ici, dans la scène IV. Il s'agit de la seule scène où le dieu Amon est représenté assis sur un trône. La reine (←), dont le pied est visible devant le socle, lui fait face. Sa figure a été martelée.

Scène V. Intérieur, mur de droite (bloc n° 8.)

[fig. 5]

Nous ne possédons qu'un seul bloc pour cette scène. Encore n'avons-nous pu avoir accès qu'à une partie très limitée du décor de sa face intérieure : seuls ont été identifiés les signes-*ankh* et *djed* horizontaux qui prolongent la tête du sceptre-*ouas*, comme sur la représentation du bloc n° 6 (scène III). La face extérieure du bloc conservant les restes de deux scènes (*infra*, scènes X et XI), ce décor ne peut trouver place qu'ici. La symétrie ainsi obtenue entre les scènes III et V, représentant dans les deux cas Amon tendant vie-stabilité-force vers le visage de la reine pourrait être un argument supplémentaire en faveur de cette restitution.

Scène VI. Extérieur, mur du fond (assemblage des blocs nos 1 et 2) [fig. 6; photos 5 et 7]

Amon debout (→), tenant le sceptre-*ouas*, fait face à la reine (←) dont la figuration a été soigneusement arasée. Les très légères traces encore visibles devant le sceptre et correspondant au titre du rite restent difficiles à interpréter ; il semble que l'on puisse distinguer les restes de (←↓)  *sntr kbh* « encensement et libation ».



Discours d'Amon : 1 [Paroles dites par Amon-Rê ...] « (ma) fill[le], 2 celle que (j')aime ^(e) cartouche martelé. Qu'il est doux l'amour que tu me témoignes ! ^(f) 3 Tu as rempli mon temple 4 de l'évocation de ton amour (pour moi) » ^(g). 5 [Paroles dites : « Je] te [donne] vie-et-force, vers ton nez, un million de... ^(h)

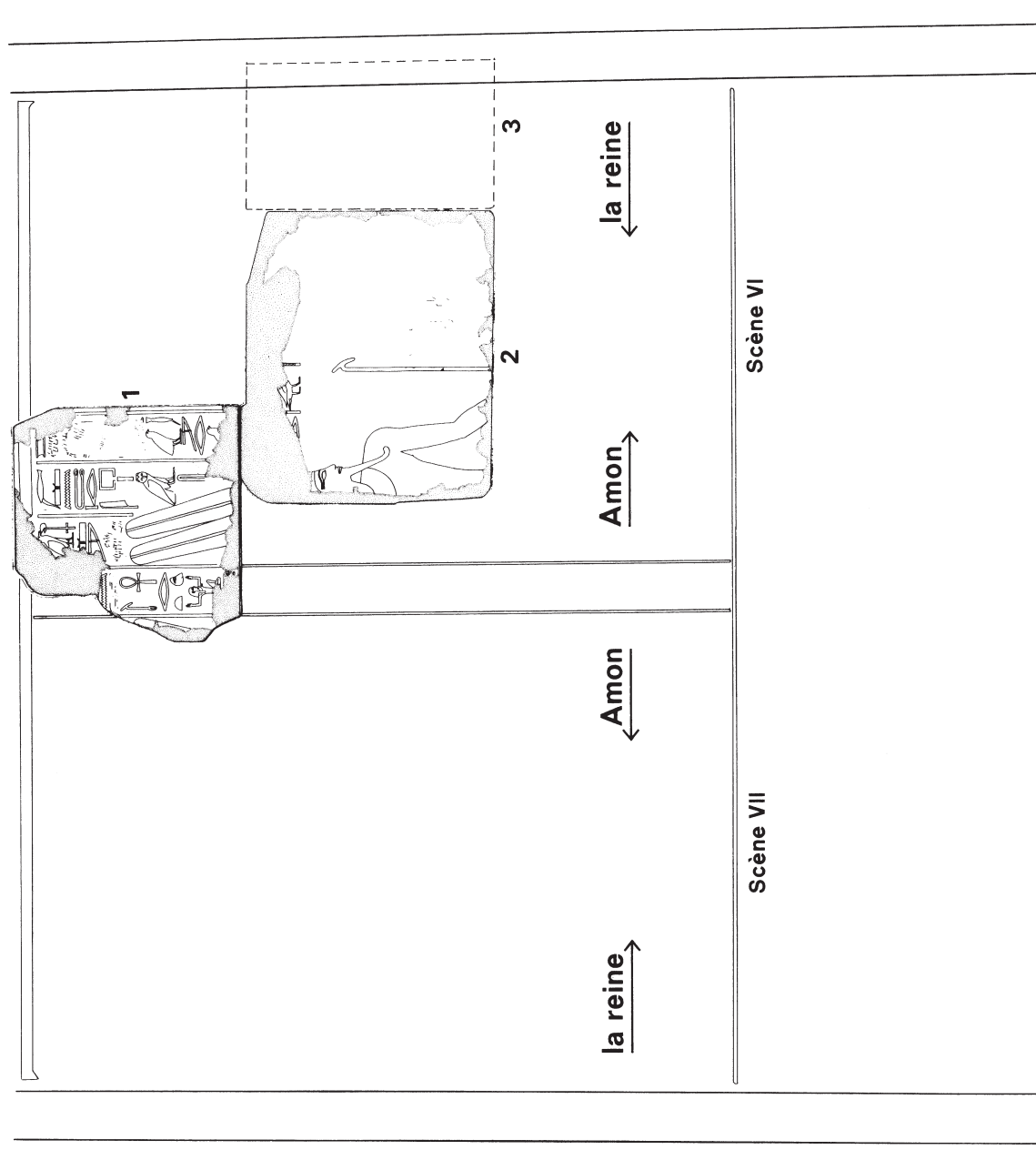


Fig. 6. Scènes VI et VII. Extérieur, mur du fond (assemblage des blocs n^{os} 1 et 2). Échelle : 1/25.

- e. Comparer avec le texte d'Hatchepsout au spéos Artémidos : *mrrt.n s3t-R' H3t-špswt-hnmt-Imn* « celle que nous aimons, la fille de Rê : Hatchepsout » ¹⁶.
- f. Le parallèle en *Urk.* IV, 278, 16 (discours d'Amon, Deir el-Bahari) permet de combler sans difficulté les parties en lacune. C'est l'un des arguments qui confirme le raccord. L'expression est déjà attestée sous Sésostri I^{er} ¹⁷.
- g. La formule présente plusieurs parallèles, également dans des discours d'Amon, dès le règne de Sésostri I^{er} ¹⁸. À Deir el-Bahari, elle prend la forme d'une épithète de la reine ¹⁹. Dans les contextes qui sont les nôtres, l'« évocation »-*sh3* désigne d'une part les constructions du roi ²⁰ et d'autre part les offrandes qui sont la justification liturgique de ces constructions ²¹. Le texte de l'un des obélisques d'Hatchepsout à Karnak atteste également que l'« évocation »-*sh3* peut susciter la fondation de monuments : « C'est moi qui me suis assise dans mon palais et qui ai évoqué (*sh3.n.i*) celui qui m'a créée ; (alors) mon cœur m'engage à réaliser pour lui deux obélisques ... » ²².
- h. Le fac-similé de l'époque d'A. Varille garantit la présence du *n* suivi d'un *s* . On pouvait envisager *hh n s[d]* « millions de (fêtes)-*sed* » mais on attend plutôt la préposition-*m* et le *s* .

Scène VII. Extérieur, mur du fond (bloc n° 1)

[fig. 6 ; photo 5]

N'est conservé de cette scène que le sommet des plumes d'Amon (.

¹⁶ *Urk.* IV, 290, 6.

¹⁷ P. LACAU, H. CHEVRIER, *Une chapelle de Sésostri I^{er}*, Le Caire, 1977, p. 90, § 238.

¹⁸ *Ibid.*, p. 48, § 77 ; p. 55, § 99.

¹⁹ *Urk.* IV, 343, 9 : « Celle qui remplit mon temple de l'évocation de son amour (pour moi) ». Comparer avec l'épithète de Ramsès II en Abydos, *KRI* II, 334, 6 : « par un fils parfait qui se souvient de son père ».

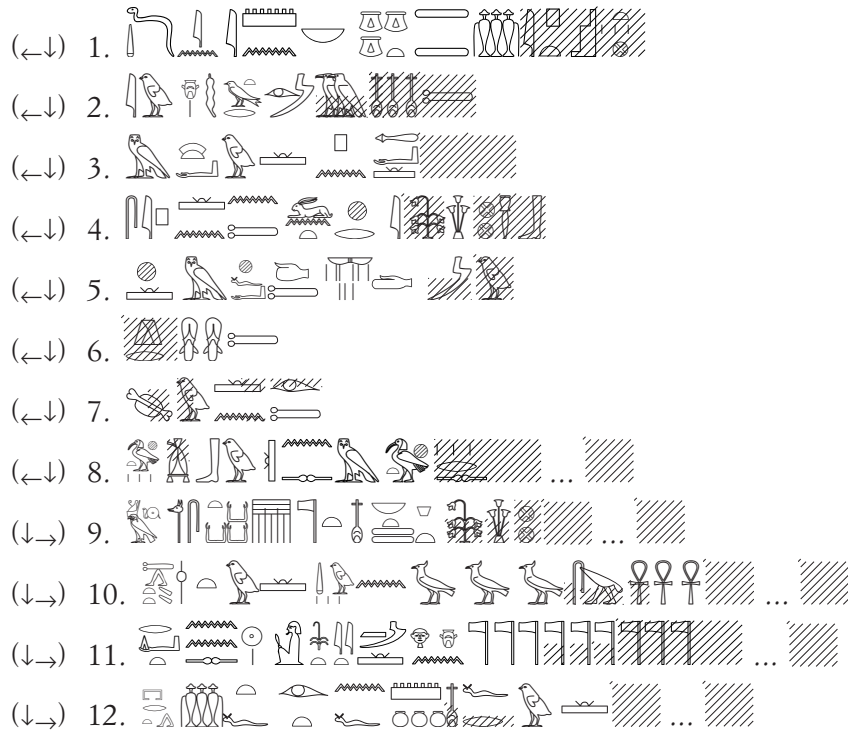
²⁰ Le passage du « rouleau de cuir de Berlin » (I, 15-16) est éloquent à ce sujet : « My perfection will be remembered by means of his temple : the pyramidion is my name, the river is my monument. Doing that which is *sh3*-effective is eternity » selon la traduction de F. FRIEDMAN, *Serapis* 8, 1985, p. 41. Voir également H. GÆDICKE, « The Berlin Leather Roll (P. Berlin 3029) », *Festschrift 150 Jahre Berliner Museums*, 1974, p. 97.

²¹ *KRI* II, 323, 12-13 ; 879, 8 et 16 ; 888, 15 ; voir également P. VERNUS, *Athribis, BdE* 74, 1978, p. 203 et 207.

²² *Urk.* IV, 364, 16 - 365, 1. Comparer avec un passage du « rouleau de cuir de Berlin » : « Behold my Majesty is anticipating works, which are remembered as occasions of glorifications for the future », H. GÆDICKE, *op. cit.*, 1974, p. 87. Voir également *Urk.* IV, 297, 11.

Scène VIII. Extérieur, mur de gauche (assemblage des bloc n^{os} 3 et 4) [fig. 7; photo 6]

Amon (→), dont seul le sommet des plumes est conservé, fait face à la reine (←) dont la représentation est perdue. Les textes concernant cette dernière n'ont pas été martelés. Cette scène se caractérise en outre par l'importance donnée au discours divin comme à la légende qui définit la reine (voir également scène IX).



Discours d'Amon : 1 Paroles dites par Amon, maître des trônes des Deux Terres qui préside à [Ipet-Sout] : 2 « (Mon) cœur se réjouit beaucoup de voir [tes splendeurs] ⁽ⁱ⁾ 3 lors de cette grande apparition ⁽ⁱ⁾ [...] 4 (au cours de laquelle je) t'ai attribué ce qui se trouve sous mon autorité : [la Haute et] la Basse-Égypte ^(k), [réu]- 5 -nies ^(l) dans ton poing et les Neuf Arcs bottelés 6 [sous] tes sandales ^(m) ; 7 (car) « la récom[pense] de celle qui fait 8 [œuvre bénéfique] c'est qu'elle sera rétribuée par quelque chose de [plus] bénéfique [encore] [...] ⁽ⁿ⁾. »

Légende de la reine : 9 L'Horus : Ouseret-kaou ; la déesse parfaite, maîtresse des Deux Terres, la dame du Sud et du Nord [...] 10 celle qui s'empare des Deux Rives ^(o), celle qui commande aux rekhyt ^(p), celle qui guide [les vivants] [...] 11 celle à qui Rê a accordé la royauté véritable au milieu de l'Ennéade ^(q), [...] [la semence divine et bénéfique] ^(r) 12 issue de lui, celle qui fait pour lui des monuments parfaits ^(s) [...]

- i. Deux textes d'Hatchepsout à Deir el-Bahari donnent les parallèles suivants : *nḏm ib.i wrt [m33] nfrw.k* « mon cœur se réjouit beaucoup de voir tes splendeurs » ²³ ; *iw ib.i nḏm wrt ḥ'.kwi m m33 nfrw.t* « mon cœur se réjouit beaucoup lorsque, apparaissant, je vois tes

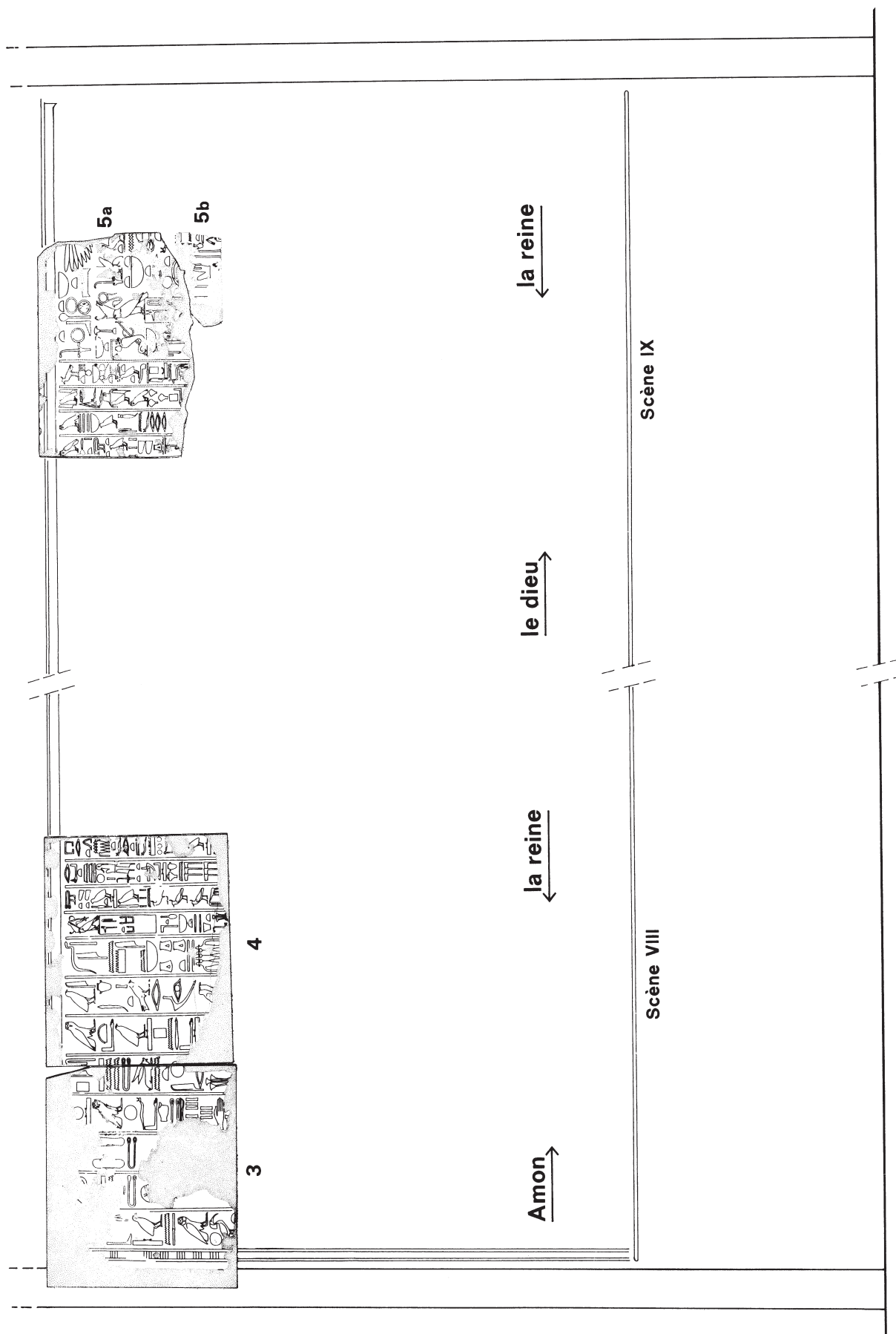


Fig. 7. Scènes VIII et IX. Extérieur, mur de gauche (assemblage des blocs n^{os} 3 et 4 ; assemblage des blocs n^{os} 5a et 5b). Échelle : 1/25.

splendeurs»²⁴. La formule est connue à Karnak sous Sésostri I^{er}, dans les textes de la «chapelle blanche»²⁵ ainsi que sur une architrave du portique de façade du temple primitif d'Amon construit par ce même roi: «[Mon cœur se réjouit de voi]r tes splendeurs à cause de cette très grande vénération qui est la tienne envers moi, <car> tu as rempli mon sanctuaire du sou[venir de ce que tu aimes...]»²⁶. Ces parallèles confirment qu'il faut restituer *nfrw* dans la lacune, mot qui désigne dans ce contexte les réalisations de la reine et dont le sens recouvre pratiquement celui de *mnw*²⁷.

- j. Nous comprenons que l'expression désigne ici l'apparition solennelle du dieu ainsi que cela ressort clairement du texte de Deir el-Bahari déjà cité ci-dessus²⁸. «Voir les splendeurs», c'est à dire contempler les réalisations du roi, est en effet l'une des actions du dieu lors de ses apparitions. Ainsi les textes des architraves de la grande salle hypostyle datés de Ramsès II, mentionnent-ils à trois reprises la formule: *st ḥ'w n nb ntrw r m33 nfrw W3st* «lieu d'apparition du Maître-des-dieux pour voir la splendeur (c.-à-d. les monuments) de Thèbes»²⁹. Il est difficile de compléter la lacune, estimée à deux cadrats et demi, à la fin de cette colonne.
- k. Le dieu, en attribuant (*sip*) à la reine «ce qui dépend de lui», lui délègue son pouvoir sur terre. La formule générale que donne notre texte est immédiatement précisée par la mention de la Haute et Basse-Égypte qui suit. Dans deux textes, l'un de la «chapelle rouge», l'autre de la stèle du sphinx d'Aménophis II, les compléments d'objet directs du verbe *sip* sont, soit «les couronnes de Haute et Basse-Égypte», soit «l'Égypte»³⁰.
- l. Les signes subsistants permettent de proposer la restitution du verbe *3bh*. On comparera avec un texte de la «chapelle rouge»: «Sa couronne de Haute-Égypte et sa couronne de Basse-Égypte sont réunies (*3bh*) sur sa tête»³¹.
- m. L'expression est très courante, comparer pour la même époque avec deux textes datés de Thoutmosis III, au septième pylône de Karnak et à Ouadi Halfa³².
- n. *I[sw] n irt (= irt) [3hwt] db3w n.s m 3hwt [r.s]*: un passage du «texte de la jeunesse» de Thoutmosis III fournit un parallèle mieux préservé et au masculin pour la même formule:

²⁴ Urk. IV, 297, 5-6.

²⁵ P. LACAU, H. CHEVRIER, *Une chapelle de Sésostri I^{er}*, § 77; § 98; § 292-293.

²⁶ L. GABOLDE, *Le Hwt-'3t nt Imn de Sésostri I^{er} à Karnak*, à paraître.

²⁷ Comparer, dans le nom d'une porte de

Thoutmosis III à Karnak, le remplacement sous Ramsès II de *mnw* par *nfrw*, P. BARGUET, *Temple d'Amon-Rê à Karnak*, RAPH 21, 1962, p. 93.

²⁸ Urk. IV, 297, 5-6.

²⁹ V. RONDOT, *La grande salle hypostyle. Les architraves*, à paraître.

³⁰ P. LACAU, H. CHEVRIER, *Une chapelle d'Hatshepsout*, p. 148, col. 5-6; Chr. ZIVIE, *Giza au II^e millénaire*, BdE 70, 1976, p. 66, l. 2.

³¹ P. LACAU, H. CHEVRIER, *Une chapelle d'Hatshepsout*, p. 116, col. 17.

³² Urk. IV, 184, 9; 809, 16.

isw n irr 3hwt db3w n.f m 3hwt r.s «(Car) la récompense de celui qui fait œuvre bénéfique (c'est) qu'il sera rétribué par quelque chose de plus bénéfique encore»³³.

Le mot *3h*³⁴ est le pivot de plusieurs expressions de ce type, entrant dans la composition des textes d'eulogie royale. Les phrases construites sur le schéma *tw t swt irt n irw, 3h n ir 3hwt* (et var.), «Assurément, agir est excellent pour celui qui agit, (c'est) le bénéfice de celui qui fait œuvre bénéfique», ainsi que la formule *n3h pw ir(t) 3hwt*, «C'est l'éternité que faire œuvre bénéfique», en sont d'autres exemples³⁵.

Les caractéristiques de ces textes sont la concision de la formulation et de la construction grammaticale, le balancement de deux propositions, enfin et surtout le changement, dans notre texte, du discours à la deuxième personne du singulier pour une construction à la troisième personne du singulier (participe imperfectif actif substantivé *irt*, et pronom-suffixe *.s*). Ces particularités permettent de supposer que l'on a inséré des maximes dans ces textes d'eulogie royale. Le texte du «rouleau de cuir de Berlin» offre ainsi plusieurs exemples de ce recours à des proverbes à l'intérieur d'une composition du type *Königsnovelle*³⁶. Certaines formules, propres aux textes des Sages et des autobiographies, présentent un contenu comparable³⁷.

- o. Comparer avec P. Lacau, H. Chevrier, *Une chapelle d'Hatshepsout*, p. 108, col. 22-23 et la biographie d'Inéni, *Urk.* IV, 59, 1.
- p. Ces deux épithètes ne semblent attestées que dans les textes royaux de ce règne³⁸.
- q. De cette expression classique de la transmission du pouvoir royal³⁹, on retiendra ici qu'elle figure déjà dans le texte d'un graffiti de Senenmout à Assouan, datable de la régence d'Hatchepsout, à une époque où elle n'est encore que veuve de Thoutmosis II, et qui précède de peu son accession au trône en tant que corégente de Thoutmosis III⁴⁰.
- r. Nous complétons grâce au passage similaire de la biographie d'Inéni⁴¹.
- s. Comparer avec le discours d'Amon adressé à la reine à Deir el-Bahari en *Urk.* IV, 280, 9.

³³ *Urk.* IV, 163, 1-2 (litt. «... la rétribution pour lui... »).

³⁴ Fl. Friedman, *Serapis* 8, 1984-1985, p. 39-46. On notera que notre texte n'est pas le seul exemple dans lequel *3h* soit quantifié avec un recours au comparatif, cf. les passages de la bataille de Qadech cités par Fl. Friedman, *ibid.*, p. 42.

³⁵ V. Rondot, *La grande salle hypostyle. Les architraves*, à paraître, N° 4, sup., n. f; H. Gedicke, *Festschrift 150 Jahre Berliner Museum*, 1974, p. 97,

n. ah et F. Friedman, *Serapis* 8, 1984-1985, p. 41.

³⁶ H. Gedicke, *op. cit.*, 1974, p. 98, n. ak; également J. Osing, «Zu zwei literarischen Werken des Mittleren Reiches», *The Heritage of Ancient Egypt* (Hommages Iversen), 1992, p. 109-119.

³⁷ Avec un recours fréquent à la notion de *3h*, P. Vernus, «La formule du bon comportement (*b3t nfrt*)», *RdE* 39, 1988, p. 151 «(...) le thème de l'utilité du bon comportement s'exprime dans les Sages et dans les autobiographies qui en dépen-

dent souvent étroitement, depuis l'Ancien Empire jusqu'à la Basse Époque.»

³⁸ P. Lacau, H. Chevrier, *Une chapelle d'Hatshepsout*, p. 107, col. 12-13 et *Urk.* IV, 292, 5 (Deir el-Bahari).

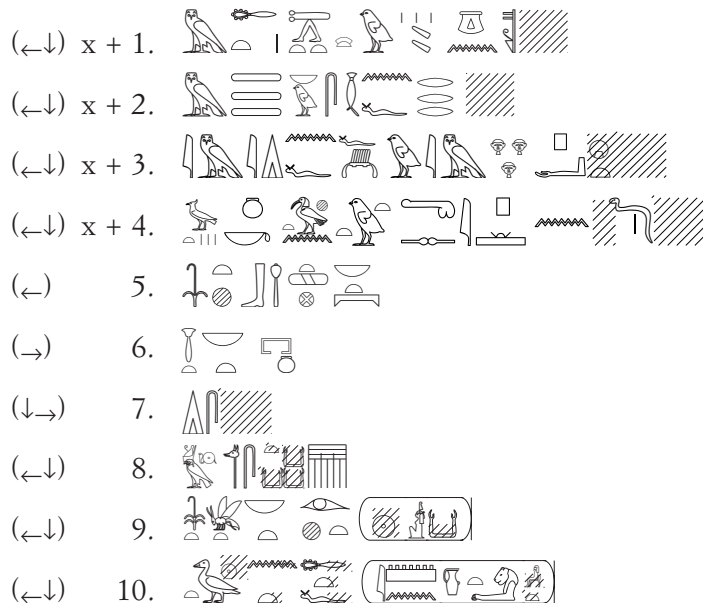
³⁹ N. Grimal, *Les termes de la propagande*, *MAIBL* 6, Paris, 1986, p. 199.

⁴⁰ *Urk.* IV, 396, 4-5 et P. Dorman, *The Monuments of Senenmut*, Londres, 1988, p. 115.

⁴¹ *Urk.* IV, 60, 5.

Scène IX. Extérieur, mur de gauche (assemblage des blocs n^{os} 5a et 5b) [fig. 7 ; photo 11]

Amon (→) fait face à la reine (←). Les arguments qui nous permettent d'assurer le raccord entre le bloc n^o 5a et le fragment n^o 5b sont les suivants : tous deux ont été retrouvés dans le même remaniement ptolémaïque de la porte du temple et de ses abords ⁴², le joint droit s'aligne parfaitement d'une pierre à l'autre, la hauteur de bloc ainsi obtenue (83 cm) correspond à celle des blocs de la même assise n^{os} 3 et 4, les textes se raccordent parfaitement et la titulature enfin présente dans les deux cas la particularité de n'avoir pas été martelée (cf. *infra*).



Légende et discours de la reine : [...] x+1 dans la matrice ^(t), celle qui prend possession des couronnes des Deux Rives ^(u), celle dont les annales ^(v) [...] x+2 dans tous les pays. J'ai rendu agréable pour lui (Amon) les dis[cours] (?) ^(w) [...] x+3 en moi ; il a placé mon prestige dans le visage des gens ^(x) [...] x+4 les rekhyt. Je suis quelqu'un de bénéfique pour celui qui l'a engendrée (depuis que j')ai pris conscience de mon corps ^(y) [...]

Légende du vautour : 5 Nekhbet, la Blanche de Nékhen, maîtresse du ciel

Légende du cobra : 6 Ouadjyt, maîtresse du Per-nou, 7 elle donne [la vie] [...]

Titulature de la reine : 8 L'Horus : Ouséret-[kaou] ; 9 le roi de Haute et Basse-Égypte, la maîtresse de l'accomplissement des rites : Maât-ka-[Rê] ; 10 la fille de Rê, de son corps : Hatchep[sout]-Khénémet-Imen.

- t. Une épithète du type [prt] m ht « issue du corps » est envisageable ⁴³. Nous préférons reconnaître dans ce passage une allusion au thème courant de l'attribution au roi des

⁴² Le bloc n^o 5a a été découvert remployé dans la première assise de fondation de la porte ptolémaïque du temple [photo 3]. Nous comprenons que les architectes ptolémaïques l'ont eux-mêmes trouvé dans les

fondations de la porte d'Aménophis III et qu'il s'agit là de son second remploi. C'est à l'occasion des travaux ptolémaïques que le bloc a été retaillé et que le fragment n^o 5b fut détaché et placé dans le dépôt

de statues situé au nord de la porte, là où l'ont retrouvé nos prédécesseurs (Cl. ROBICHON, P. BARGUET, J. LECLANT, *Karnak-Nord* IV, p. 34, 52 et fig. 82).

⁴³ Wb I, 522, 10.

regalia dès avant sa naissance, cf. deux textes datant de Thoutmosis III : « Il a rendu florissant pour lui son héritage (alors qu'il était encore) dans la matrice » ⁴⁴ et « ... Celui qu'a anobli Maât, (alors qu')il était (encore) dans la matrice » ⁴⁵, ainsi qu'un passage de la grande stèle d'Aménophis II à Giza ⁴⁶.

- u. L'épithète paraît plus rare que *it(t) idbwy* « celui/celle qui prend possession des Deux Rives » (voir ci-dessus scène VIII, n. o). On rapprochera notre épithète d'une séquence comparable dans un texte de la « chapelle rouge » : « Elle (la déesse) a ordonné pour moi que je prenne possession des couronnes, les Deux Rives d'Horus étant sous mon obédience » ⁴⁷.
- v. Dans la liste abondante des formules qui mentionnent les annales du roi ⁴⁸, où le terme est le plus souvent introduit par le verbe *smn* « établir », les exemples sont rares où *gnwt* ouvre la phrase. On peut citer la formule *gnwt.k m ḥḥ* « tes annales sont éternelles » et var. ⁴⁹.
- w. *sbnr(i?) n.f r3w [...]* : nous n'avons pas trouvé de parallèle qui nous permette d'assurer la lecture et la traduction de ce passage lacunaire. Faut-il le rapprocher de la phrase *sh3.i nb bnr m r3.t* « toute évocation de moi est douce dans ton discours » ⁵⁰ ?
- x. Comparer avec un texte de la « chapelle rouge » : « je (Amon) place sa crainte (celle qu'elle inspire) dans la face des *pâyt* » ⁵¹.
- y. Voir le parallèle à cette expression dans un texte de la « chapelle rouge » ainsi que dans un passage du « texte de la jeunesse » de Thoutmosis III ⁵² et les commentaires de H. Gædicke ⁵³.

Les grandes compositions d'eulogie royale des blocs n°s 4 (scène II) et 5 (scène III) s'apparentent fortement à celle d'un bloc en calcaire, également au nom d'Hatchepsout et publié par L. Habachi ⁵⁴ [fig. 17]. Le contenu des textes appartient au même fonds – sans pour autant en constituer un parallèle exact – et présente lui aussi un passage au discours

⁴⁴ *Urk* IV, 807, 2.

⁴⁵ *Urk*. IV, 887, 8-9.

⁴⁶ Chr. ZIVIE, *Giza au II^e millénaire*, *BdE* 70, 1976, p. 66-67, l. 8 et p. 71. Le thème était déjà développé dans le « rouleau de cuir de Berlin » (J. OSING, *The Heritage of Ancient Egypt*, p. 118-119).

⁴⁷ P. LACAU, H. CHEVRIER, *Une chapelle d'Hatchepsout*, p. 142, l. 5-6 (nous retenons la traduction que P. Lacau propose en note (k), p. 143 plutôt que celle qui figure dans le corps du texte). Voir également, dans un texte daté de Ramsès II : *pr.n.f m ḥt(i) r šsp ḥ'w n R'* « il est issu de (mon) corps pour recevoir

les couronnes de Rê » (*KRI* II, 480, 13).

⁴⁸ D.B. REDFORD, *Pharaonic King-Lists*, SSEA Publications, Mississauga, 1986, p. 65-96.

⁴⁹ *Ibid.*, p. 77, n° 75 (= A. Mariette, *Abydos*, pl. 52, 6) et peut-être p. 76, n° 63 (= *Urk*. IV, 276, 12).

⁵⁰ *Urk*. IV, 297, 11, Deir el-Bahari, discours d'Amon.

⁵¹ P. LACAU, H. CHEVRIER, *Une chapelle d'Hatchepsout*, p. 238-239.

⁵² *Ibid.*, p. 144, l. 2 et n. c ; *Urk*. IV, 160, 7.

⁵³ *Festschrift 150 Jahre Berliner Museum*, 1974, p. 96-97, n. ab.

⁵⁴ « Two Graffiti at Sehêl from the Reign of

Queen Hatshepsut », *JNES* 16, 1957, p. 101-104. L. Habachi, tout comme PM II, 1972, p. 74, présente ce bloc comme provenant du III^e pylône du temple d'Amon-Rê à Karnak. Une photographie des archives Legrain conservées au CFEETK en montre cependant un des fragments parmi des blocs extraits de la « cour de la cachette », ce qui, sans constituer une preuve absolue, est néanmoins un indice assez fiable pour en rectifier la provenance.

direct de la reine (*ḏd.s ink ...*). En outre la largeur des colonnes et la taille des signes sont exactement les mêmes que sur nos deux blocs. Enfin, les pronoms, épithètes et cartouche de la reine y sont également demeurés intacts⁵⁵. Il était donc très tentant d'envisager un raccord avec l'un ou l'autre de nos blocs. Le raccord avec l'assemblage des blocs n^{os} 3 et 4 n'est pas possible puisque le corps du dieu aurait été à la fois trop haut (de 60 cm environ) et trop éloigné (de 35 cm environ) de son sceptre-*ouas*, une fois le bloc replacé dans l'alignement des petites colonnes de texte. Pour la même raison, il est impossible d'envisager un raccord sous le bloc n^o 5 (ce que les textes semblaient permettre). La seule solution restante aurait été de replacer le bloc «L. Habachi» à gauche du bloc n^o 5 et de le décaler vers le bas de 26 cm environ afin de faire coïncider la figure restituée du dieu avec le sceptre-*ouas* préservé. Nous n'avons pu nous y résoudre parce que cette solution aboutissait à insérer dans la paroi un bloc de dimensions très différentes⁵⁶ des autres et qui de plus n'aurait pas respecté les niveaux – assez réguliers – des lits d'attente des blocs environnants. Nous admettrons donc que le bloc «L. Habachi» appartient à un autre monument, sans doute très semblable au nôtre, probablement construit à la même époque dans le règne et relevant du même programme architectural (cf. *infra*).

Scène X. Extérieur, mur de droite (blocs n^{os} 7 et 8)

[fig. 8 ; photos 13 et 14]

La reine (↪) n'est repérable que par la partie vide, correspondant à sa figure soigneusement arasée à droite de la colonne de texte sur la face extérieure du bloc n^o 8. Entre la représentation d'Amon (↵), entièrement disparue, et la reine est conservé le bas du titre de la scène, ainsi que le reste d'un texte qui semble avoir appartenu à un tableau d'offrandes.



1 [...] lorsqu'il stationne dans cette chapelle⁽²⁾.

2 ḥ [...]

- z. Compte tenu de la présence du pronom démonstratif masculin, la lecture *sh-ntr*, « chapelle » s'impose au détriment de celle de *hwt-ntr* dont les graphies peuvent être confondues⁵⁷. Ici, à l'évidence, c'est notre monument lui-même qui est désigné. On comparera avec la mention du reposoir de calcite d'Aménophis I^{er} dans un texte de la « chapelle rouge »⁵⁸.

⁵⁵ On observe cependant une modification du cartouche : *Mꜣ'ḥ-kꜣ-R'* est venu remplacer *H.t-špswt*.

⁵⁶ Largeur : 1,06 m au moins ; hauteur : 1,19 m.

⁵⁷ P. SPENCER, *The Egyptian Temple*, Londres, 1984, p. 43 et 114.

⁵⁸ P. LACAU, H. CHEVRIER, *Une chapelle d'Hatchepsout*, p. 195, § 286.

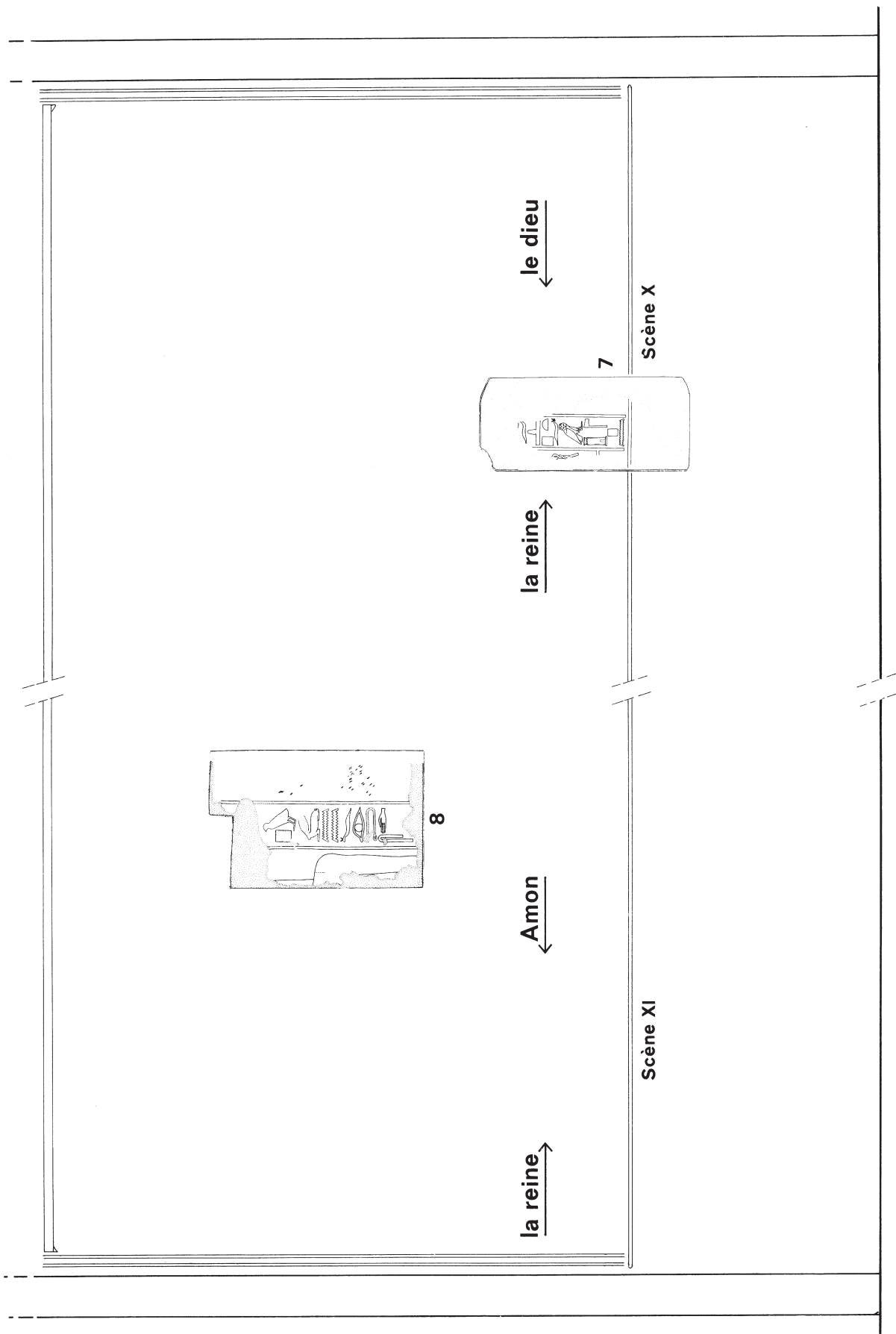


Fig. 8. Scènes X et XI. Extérieur, mur de droite (blocs n^{os} 7 et 8). Échelle : 1/25.

Scène XI. Extérieur, mur de droite (bloc n° 8)

[fig. 8; photo 14]

Une partie de la colonne de texte derrière Amon (←) ainsi que l'épaule gauche du dieu sont conservées sur la face extérieure du bloc n° 8.



aa. Nous n'avons pu trouver de parallèle pour le début de la formule; comparer cependant avec un texte du temple de Bouhen dans lequel l'inscription diffère après *wnn*.^{f59}.

Blocs non remplacés

BLOC N° 10 [fig. 9 et photo 15]: sur l'une des deux faces, représentation en deux registres d'animaux préparés pour le sacrifice et marchant (←). Une ligne de texte presque entièrement martelée sépare le bœuf aux cornes asymétriques du registre inférieur⁶⁰ des restes des quatre bovins du registre supérieur. La reine suivait normalement les animaux⁶¹.



L'autre face, pratiquement inaccessible, laisse deviner l'épaule et le bras légèrement courbé d'un personnage non martelé et encore coloré d'ocre. Il est orienté dans le sens opposé à celui des animaux de l'autre face, lesquels faisaient face au dieu et se dirigent donc vers le fond de la chapelle. Ceci implique que la figure de l'autre face est celle du dieu.

Il nous est impossible néanmoins de décider, sur ces seuls critères, quelle est la face intérieure et quelle est la face extérieure⁶².

BLOC N° 11 [fig. 10]: La scène de course royale, dont seul le pied non martelé de la reine (←) et le sceptre-*ouas* d'Amon (→) subsistent, ne se laisse pas non plus replacer dans le décor de la chapelle. En outre, le niveau du lit d'attente par rapport à la ligne de sol n'est pas conforme à ce que l'on peut voir sur les autres blocs de la deuxième assise de la chapelle. Enfin, nous ne savons rien du lieu où A. Varille l'a découvert. Il est posé aujourd'hui sur l'un des pylônes du temple de Maât et il se pourrait qu'il n'appartienne pas au décor de notre monument ⁶³.

59 R.A. CAMINOS, *Temples of Buhen* II, Londres, 1974. pl. 10 et p. 8.

60 J. LECLANT, « La “mascarade” des bœufs gras et le triomphe de l'Égypte », *MDA/K* 14, 1956, p. 128-145 et en dernier lieu, B. LETELLIER, « La “mascarade des bœufs gras” de Thoutmosis IV : une désignation originale des animaux », in *Hom. Leclant I*, *BdE*

106/1, 1994, p. 471-477. Le bœuf à cornes asymétriques est le bœuf-*iw*3.

61 Ce type de scène est connu à cette époque par la « chapelle rouge » (P. LACAU, H. CHEVRIER, *Une chapelle d'Hatshepsout*, § 607-610) et le temple de Bouhen (R.A. CAMINOS, *Temples of Buhen* II, pl. 40).

62 La procession des animaux peut se trouver à

l'intérieur (« chapelle rouge »), comme à l'extérieur (Bouhen).

63 S'agit-il d'un bloc datable du règne de Thoutmosis I^{er}? Les blocs calcaire au nom de ce roi réutilisés en fondation du sanctuaire du temple de Maât (*Karnak I*, p. 22, cité par H. JACQUET-GORDON, *Karnak-Nord VI*, p. 7, n. 1) pourraient le faire penser.

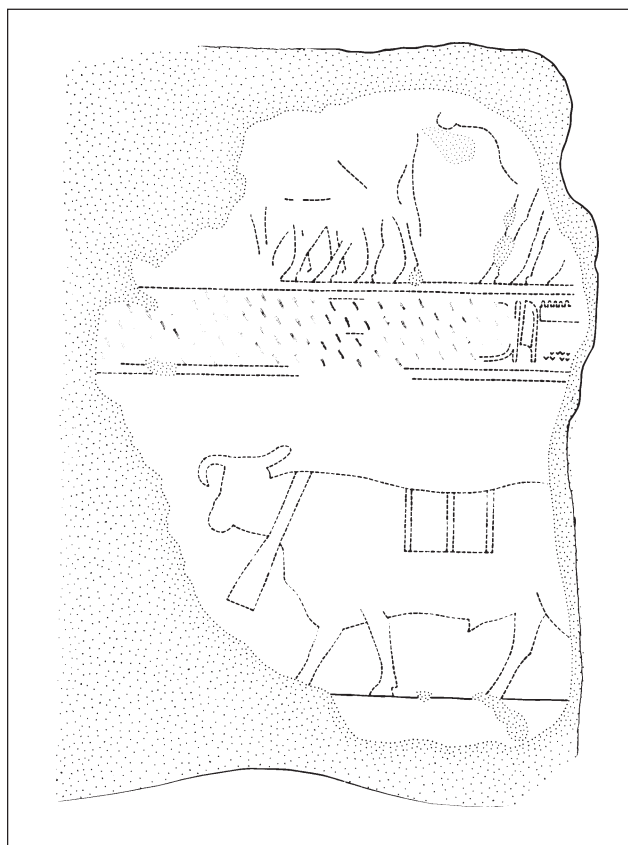


Fig. 9. Bloc non remplacé n° 10. Échelle : 1/10.



Fig. 10. Bloc non remplacé n° 11. Échelle : 1/10.

II. Porte de l'enceinte

■ Hypothèse de reconstitution architecturale et transformations

Une seconde série de blocs, originellement au nom d'Hatchepsout, a été retrouvée dans les fondations du même angle nord-est du temple d'Aménophis III. Les décors sont en relief dans le creux. Les traces de martelages et les regravures observables permettent de comprendre que, dans un état primitif, le décor représentait la reine à laquelle Thoutmosis III était associé. Par la suite, les images et le nom d'Hatchepsout ont été martelés et remplacés par les figures et la titulature de Thoutmosis II. Ces blocs étaient étroitement mêlés à ceux, décorés en bas-relief, de la chapelle, aussi proposons-nous qu'ils aient fait partie du même ensemble architectural.

Il s'agit d'une porte à un seul vantail dont les montants sont en calcaire et le linteau en grès ⁶⁴. Le traitement des joints latéraux indique qu'elle s'insérait dans une enceinte de briques crues, ce que d'autres observations ont confirmé (voir *infra*). L'axe du passage n'est pas perpendiculaire à la façade mais s'infléchit très nettement vers la gauche ⁶⁵. En outre, la porte présente la particularité d'avoir été élargie.

État originel

[fig. 11a, 12a et 13a]

Dans son état primitif, la largeur du passage était de 1,59 m ⁶⁶. Le fruit de la façade extérieure est particulièrement marqué : 19 cm par mètre. Les montants étaient composés chacun de quatre assises de blocs dont nous n'avons retrouvé que ceux des deux assises médianes. La hauteur de la première assise en façade peut être exactement évaluée grâce à un bloc de la façade intérieure, appartenant à la première assise de l'un des montants (bloc n° 19), et qui donne la hauteur de la ligne de sol du décor. Nous avons considéré que cette ligne de sol était au même niveau sur les deux façades. Il faut donc ajouter en façade une assise de base de 90 cm. Grâce au fruit et à la profondeur de la feuillure conservée sur les blocs de deux assises médianes, il est possible d'évaluer la profondeur de la feuillure au sol à 1,11 m. La profondeur de la feuillure horizontale sous le linteau, mesurée grâce au logement de la contre-crapaudine, était de 43 cm. La hauteur totale du passage (feuillure horizontale non comprise) s'en déduit : 3,56 m ⁶⁷. La feuillure horizontale sous le linteau a été entièrement arasée lors du remploi du bloc dans la construction d'Aménophis III. Nous évaluons sa hauteur à 10 cm environ et obtenons ainsi une hauteur de passage utile de 3,46 m.

L'épaisseur de la feuillure est de 15 cm à gauche et de 18 cm à droite. Si nous ajoutons ces deux cotes à la largeur du passage au niveau de la feuillure, nous obtenons une largeur au niveau de l'ébrasement de 1,92 m. Cette dimension est également la largeur maximale du vantail. Nous supposons que la longueur du passage couvert après la feuillure avait été calculée de manière à protéger le vantail en position ouverte. La profondeur du passage sous les dalles de couverture

⁶⁴ L'utilisation du grès pour les éléments porteurs comme les linteaux, à l'intérieur de maçonneries en calcaire est attestée à Karnak dès Thoutmosis I^{er} (P. Barguet, *Le temple d'Amon-Rê*, p. 97) et se

retrouve dans la « cour de fêtes » de Thoutmosis II (L. GABOLDE, *Cahiers de Karnak* IX, 1993, p. 22).

⁶⁵ Angle de 111,8 grades.

⁶⁶ 3,13 m de largeur du chambranle sur le linteau

auxquels nous soustrayons deux fois 77 cm des deux montants.

⁶⁷ Ce qui permet d'évaluer la hauteur de la 4^e et dernière assise des montants à 86 cm.

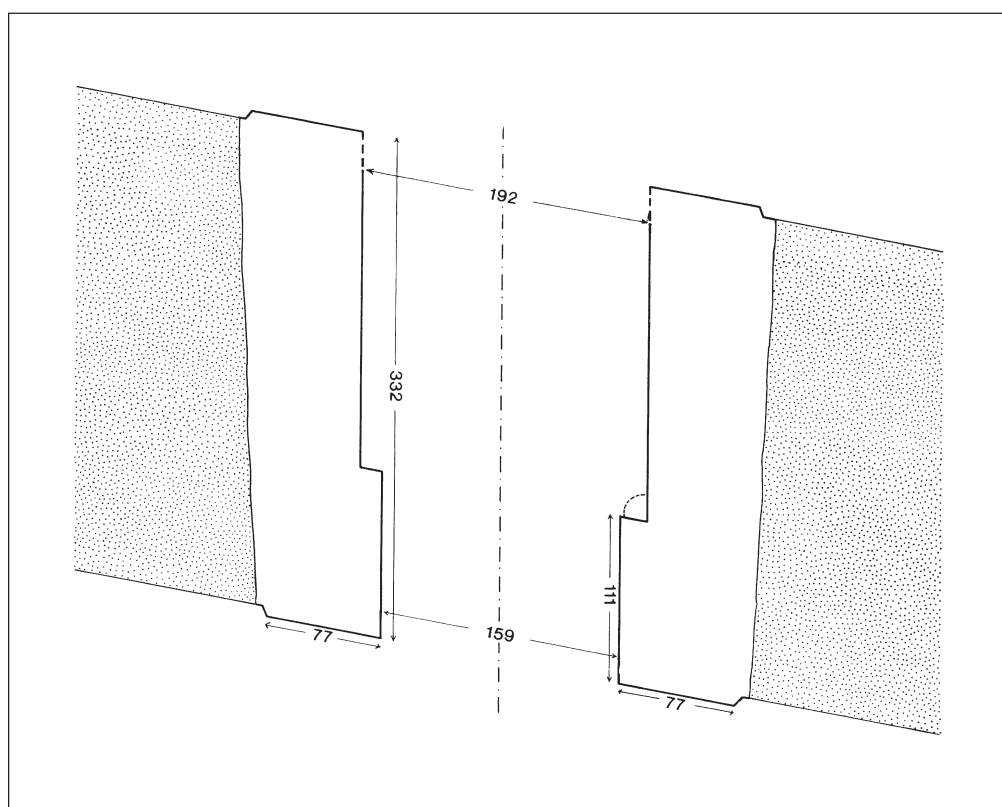


Fig. 11a. Porte de l'enceinte, plan ; premier état. Échelle : 1/50.

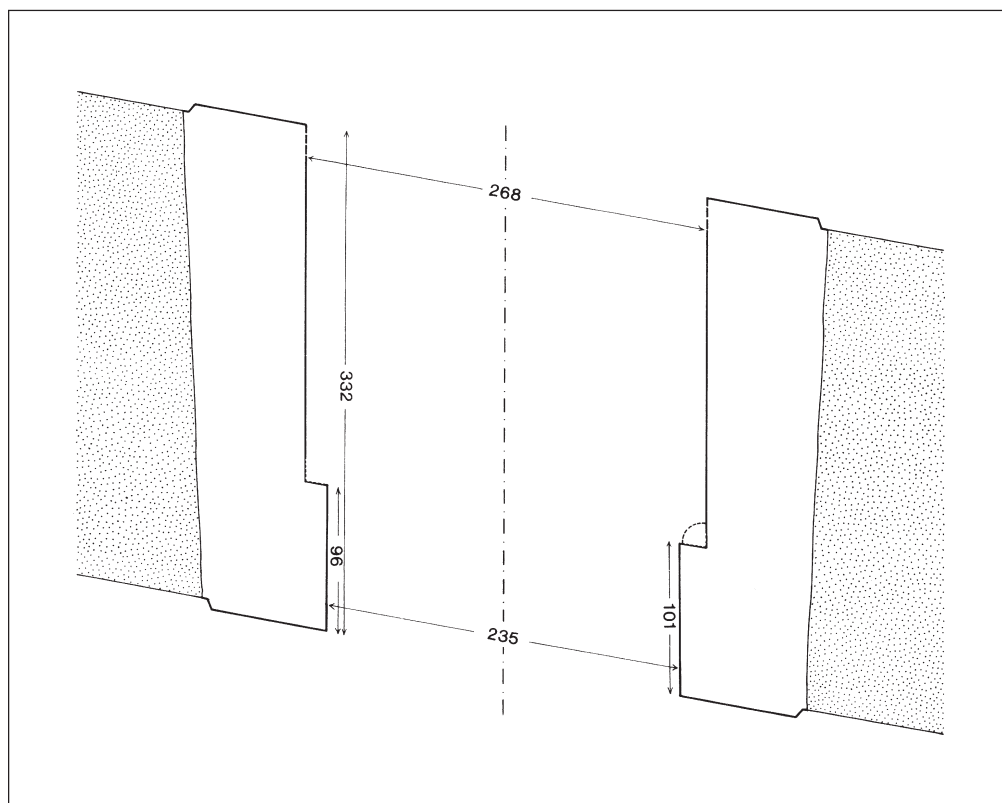


Fig. 11b. Porte de l'enceinte, plan ; deuxième état. Échelle : 1/50.

Fig. 12a.
Porte de l'enceinte, façade ; premier état.
Échelle : 1/50.

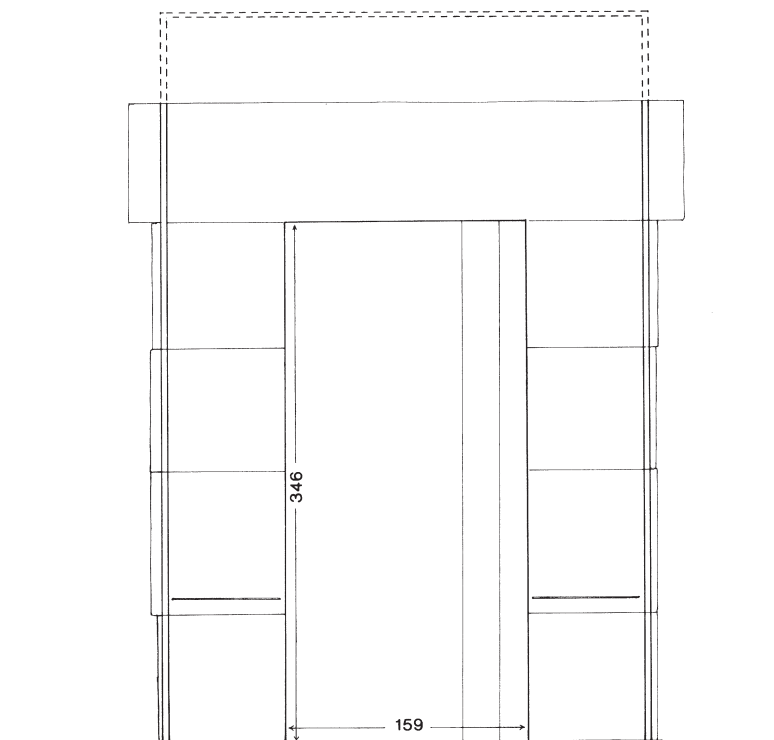
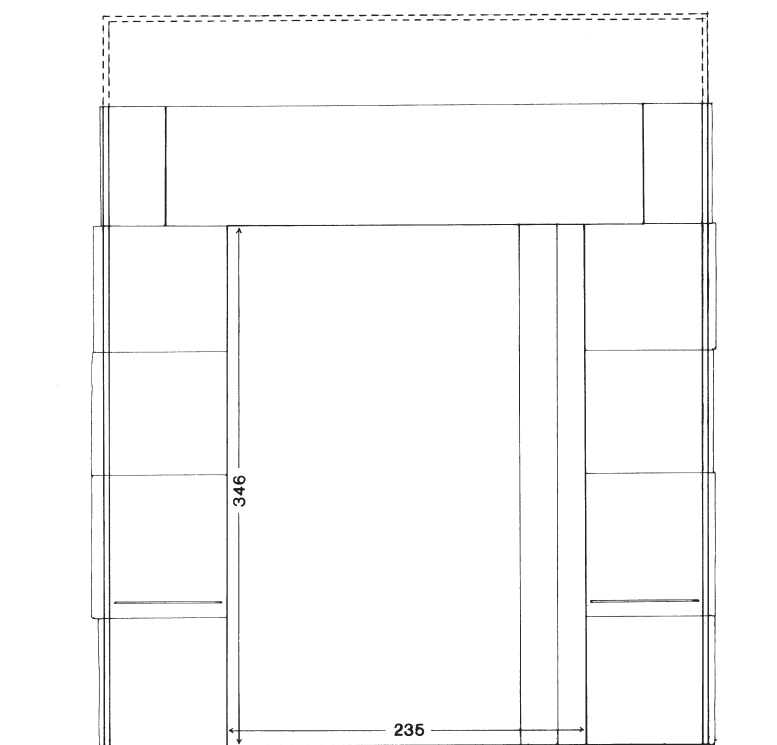


Fig. 12b.
Porte de l'enceinte, façade ; deuxième état.
Échelle : 1/50.



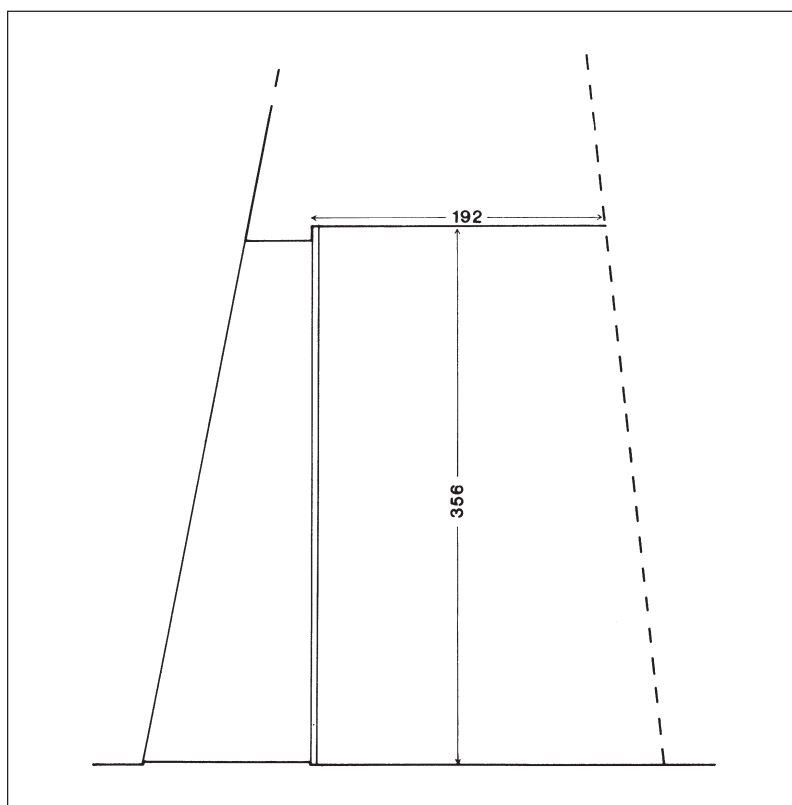


Fig. 13a.
Porte de l'enceinte, coupe sur l'axe du passage ; premier état. Échelle : 1/50.

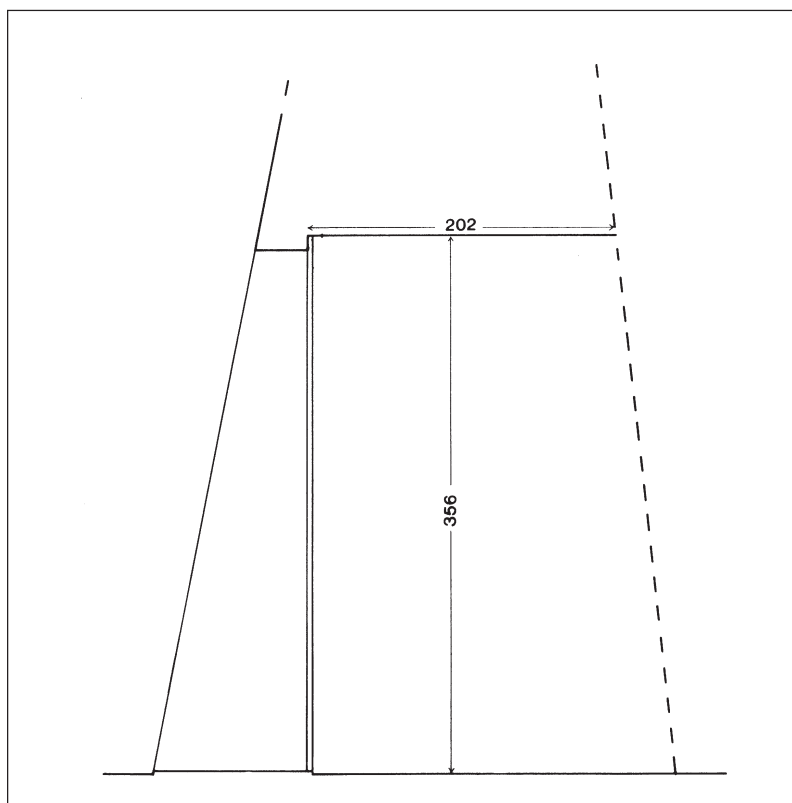
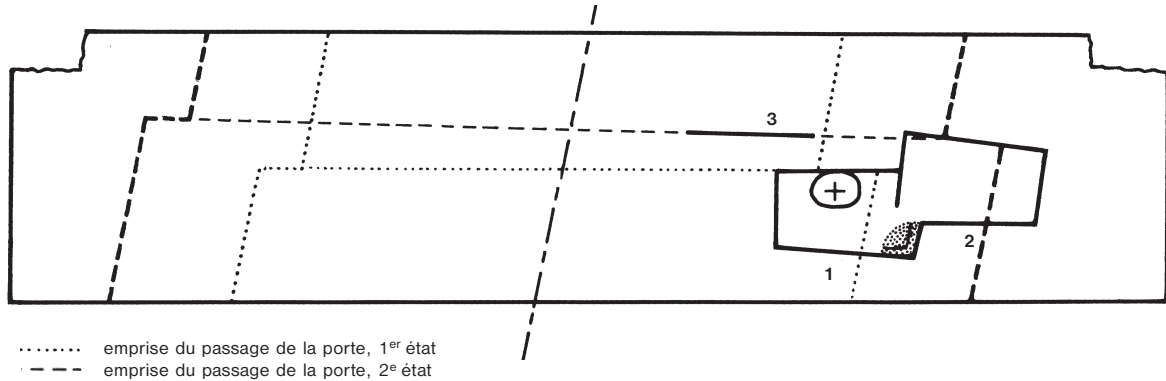


Fig. 13b.
Porte de l'enceinte, coupe sur l'axe du passage ; deuxième état. Échelle : 1/50.

Fig. 14. Porte de l'enceinte, sous-face du linteau de grès. Implantation des logements des deux contre-crapaudines. Échelle : 1/25.



devait donc être au moins égale à 1,92 m. Nous ne connaissons pas le fruit de la façade intérieure de la porte. Nous savons cependant qu'il est en général moindre sur les faces intérieures que sur les faces extérieures. Ainsi proposons-nous d'estimer la longueur totale du passage à 3,33 m ⁶⁸.

Deuxième état

[fig. 11b, 12b et 13b]

Nous avons déjà signalé que la porte avait été élargie par écartement de ses montants, technique qui n'aurait pu être mise en œuvre si la porte n'avait pas été incluse dans une maçonnerie de briques crues. Il fallut donc déposer le linteau pour pouvoir écarter les montants et ensuite le replacer. La largeur du passage fut portée à 2,35 m. Cette mesure est obtenue en ajoutant aux 1,59 m du passage originel deux fois 38 cm qui correspondent au décalage entre le premier et le second logement de la contre-crapaudine. Il faut en effet admettre que les deux montants ont été décalés symétriquement et sur la même distance de 38 cm, ne serait-ce que pour maintenir l'axialité du décor du linteau.

Les traces qui prouvent le réaménagement que nous venons de décrire sont observables aussi bien sur le linteau de grès que sur les montants de calcaire.

Sur la sous-face du linteau [fig. 14 ; photo 21], visible aujourd'hui en lit d'attente dans la maçonnerie du temple d'Aménophis III, deux cavités rectangulaires s'encastrent l'une dans l'autre par l'un de leurs angles. Il s'agit là de toute évidence des logements de deux contre-crapaudines. Le logement le plus proche de l'axe est celui de la contre-crapaudine qui correspond au premier état de la porte (1) et le logement le plus éloigné est celui du deuxième état (2). Il fallut décaler ce logement, non seulement latéralement, ce qu'imposait l'élargissement lui-même de la porte, mais encore vers la façade, afin de compenser l'élargissement du vantail et d'éviter que ce dernier, en position ouverte, ne dépasse trop de l'ébrasement. Il fut donc nécessaire de diminuer l'épaisseur de la feuillure horizontale qui fut portée à 33 cm du côté droit et 28 cm du côté gauche. L'arase de ce deuxième état de la feuillure n'a pas tout à fait disparu lors du remploi du bloc dans la construction d'Aménophis III (3). La profondeur des feuillures verticales dut également être diminuée, et l'on observe une retaille de 10 cm à gauche et 15 cm à droite, sur les blocs des montants ⁶⁹.

⁶⁸ L'épaisseur des chambranles est de 6 cm de chaque côté. Si nous soustrayons ces 12 cm à la longueur totale estimée du passage, nous obtenons pour le mur de briques une épaisseur *mesurée en*

biais, parallèlement à l'axe de la porte de 3,21 m. L'épaisseur de ce mur, mesurée cette fois à la perpendiculaire de ses faces est alors de 3,15 m soit 6 coudées de 52,5 cm.

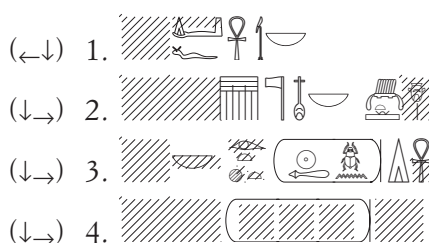
⁶⁹ Ces différences, constatées aussi bien sur le linteau que sur les montants, pourraient s'expliquer par la volonté des architectes de compenser légèrement, dans le deuxième état, la déviation de l'axe de la porte.

■ Le décor de la porte

L'extérieur

[fig. 15]

Montant gauche, regravé au nom de Thoutmosis II : assemblage des blocs n^{os} 12 et 13 [photos 16 et 17] ⁷⁰.



Légende d'Amon : 1 [...] *il donne toute vie-et-force.*

Légende du roi : 2 [sérek] *le dieu parfait, maître de la joie.* 3 [...] *[le maître de l'accomplissement des rit]es, Âa-khéper-en-Rê, doué de vie.* 4 [...] cartouche [...]

Montant droit, original au nom de Thoutmosis III, assemblage des blocs n^{os} 14 et 15 [photos 18 et 19].



Légende d'Amon : 1 [...] *toute vie-et-force comme Rê.*

Légende du roi : 2 [sérek] *le roi de Haute et Basse-Égypte, du Sud et du Nord.* 3 [...] *Men-khéper-[Rê]* 4 [...] cartouche. 5 *doué de vie-et-stabilité comme Rê éternellement.*

Linteau, bloc n^o 16 [photos 22 et 25].

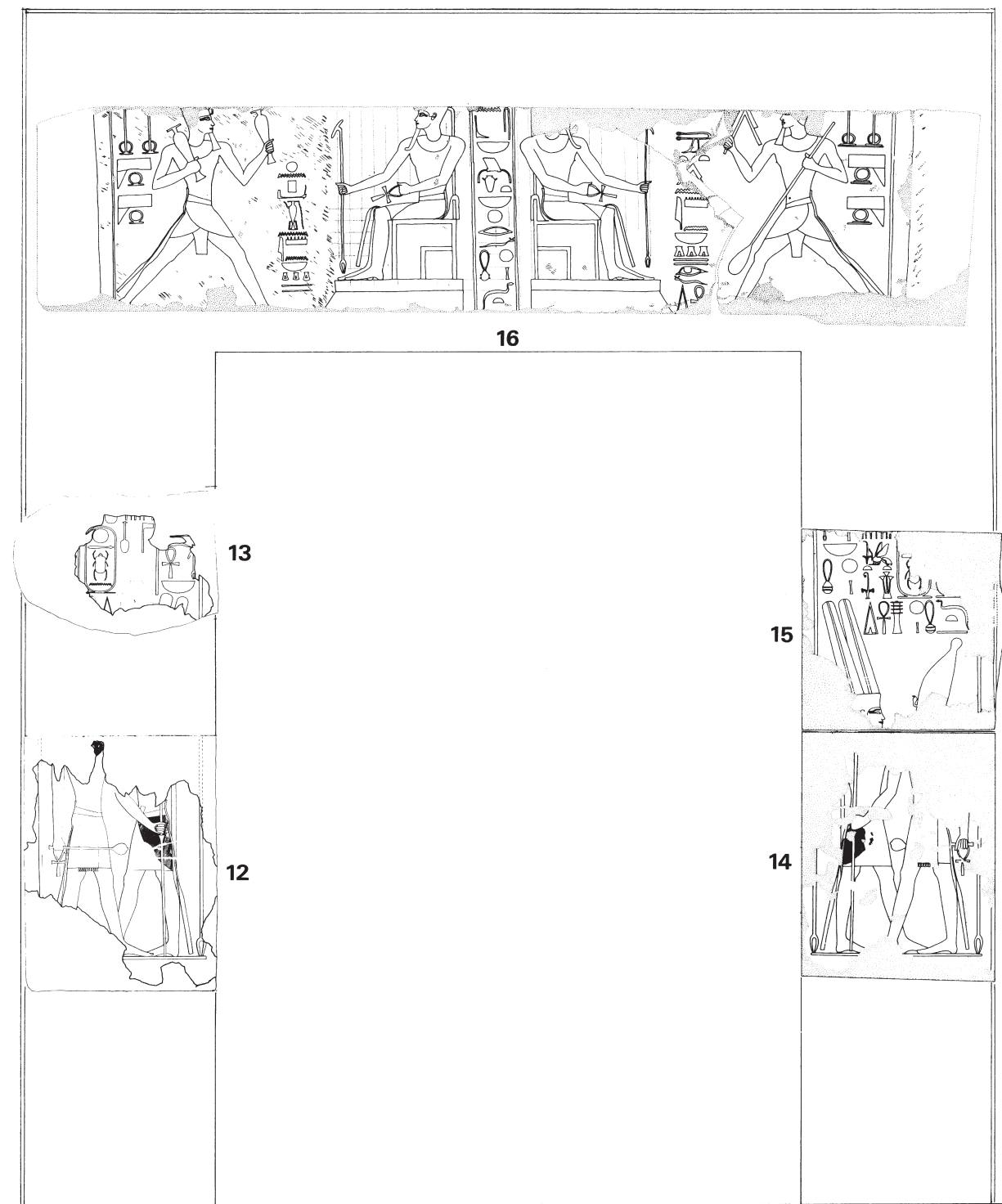
Moitié gauche : Hatchepsout remplacée par Thoutmosis II probablement.



Titre de la scène : 1 *Présenter l'eau fraîche à Amon, maître des trônes du Double Pays.*

70 Ce bloc a été présenté dans la publication de la « cour de fêtes » de Thoutmosis II (L. GABOLDE, *Karnak IX*, 1993, p. 51 et fig. 17) mais, quoiqu'il fut travaillé en relief dans le creux, il paraissait déjà douteux qu'il ait pu appartenir à cet édifice. Il ne s'agit donc pas d'un fragment de linteau comme cela avait été proposé mais d'un bloc de jambage.

Fig. 15. Porte de l'enceinte : décor de la façade (restitution selon le plan du deuxième état). Échelle : 1/25.



Moitié droite : Thoutmosis III (?)

($\downarrow \rightarrow$) 1. 

($\leftarrow \downarrow$) 2. 

Légende derrière Amon : 1 [...] *toute santé, toute joie qui dépendent de lui, comme Rê, éternellement.*

Titre de la scène : 2 *Saisir la rame pour Amon, maître des trônes du Double Pays, c'est ce qu'il fait, étant doué de vie.*

L'intérieur

Montant droit, bloc n° 17 [fig. 16, photo 23].

($\leftarrow \downarrow$) 1. [*détruit*].

($\leftarrow \downarrow$) 2. 

($\leftarrow \downarrow$) 3. 

1 [...]

2 [...] aimé d'[Amon]-Rê, roi des dieux, doué de vie comme Rê, éternellement.

3 [...] aimé d'[Amon]-Rê, maître du ciel, doué de vie comme Rê, éternellement.

Montant gauche, bloc n° 18 [fig. 16].

Ce sont la ligne de sol sculptée en relief dans le creux et le chanfrein du chambranle sur le côté gauche qui permettent d'assigner ce bloc à la première assise du côté intérieur et au montant gauche. On note la présence de deux graffiti.

Bloc non remplacé

Un bloc, qui ne nous est connu que par une photographie du fichier Varille [photo 24], présente trois colonnes de textes d'un module apparemment comparable à celui du bloc n° 17 et orientées symétriquement. Cependant il présente avec le n° 17 des différences dans le choix des épithètes divines comme dans les graphies qui seraient surprenantes pour cette époque s'il s'agissait du montant symétrique. Nous mentionnons donc ce bloc, sans toutefois l'assigner formellement à cette porte.

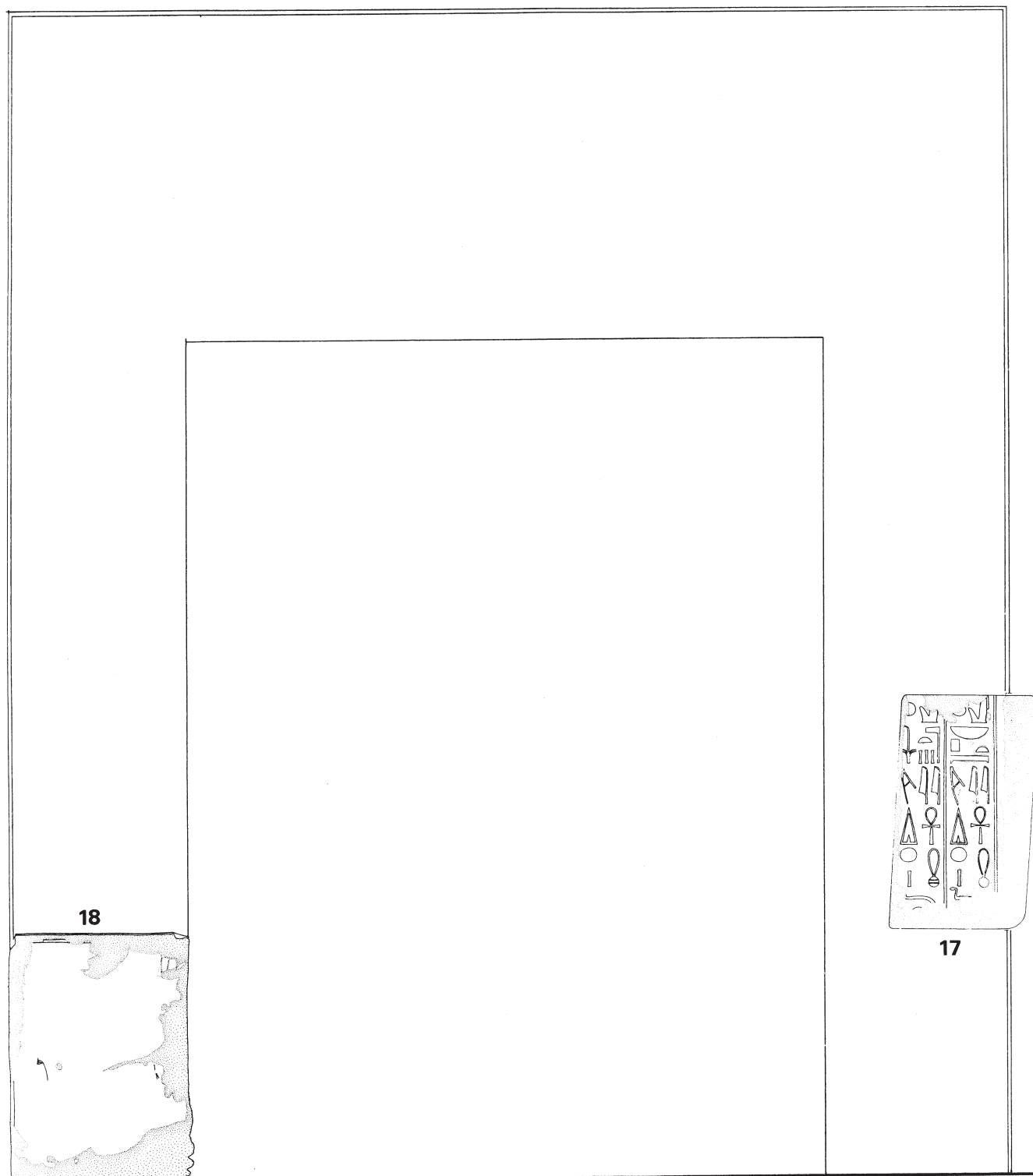
($\downarrow$) 1. ($\downarrow$) 2. ($\downarrow$) 3.

1 [...] aimé d'[Amon], maître des trônes du Double Pays, doué de vie, éternellement.

2 [...] aimé d'[Amon]-Rê, maître du ciel, doué de vie, éternellement.

3 [...] aimé d'[Amon-Rê], [qui est à la tête?] du Double Pays, doué de vie, éternellement.

Fig. 16. Porte de l'enceinte : décor de la face intérieure. Échelle : 1/25.



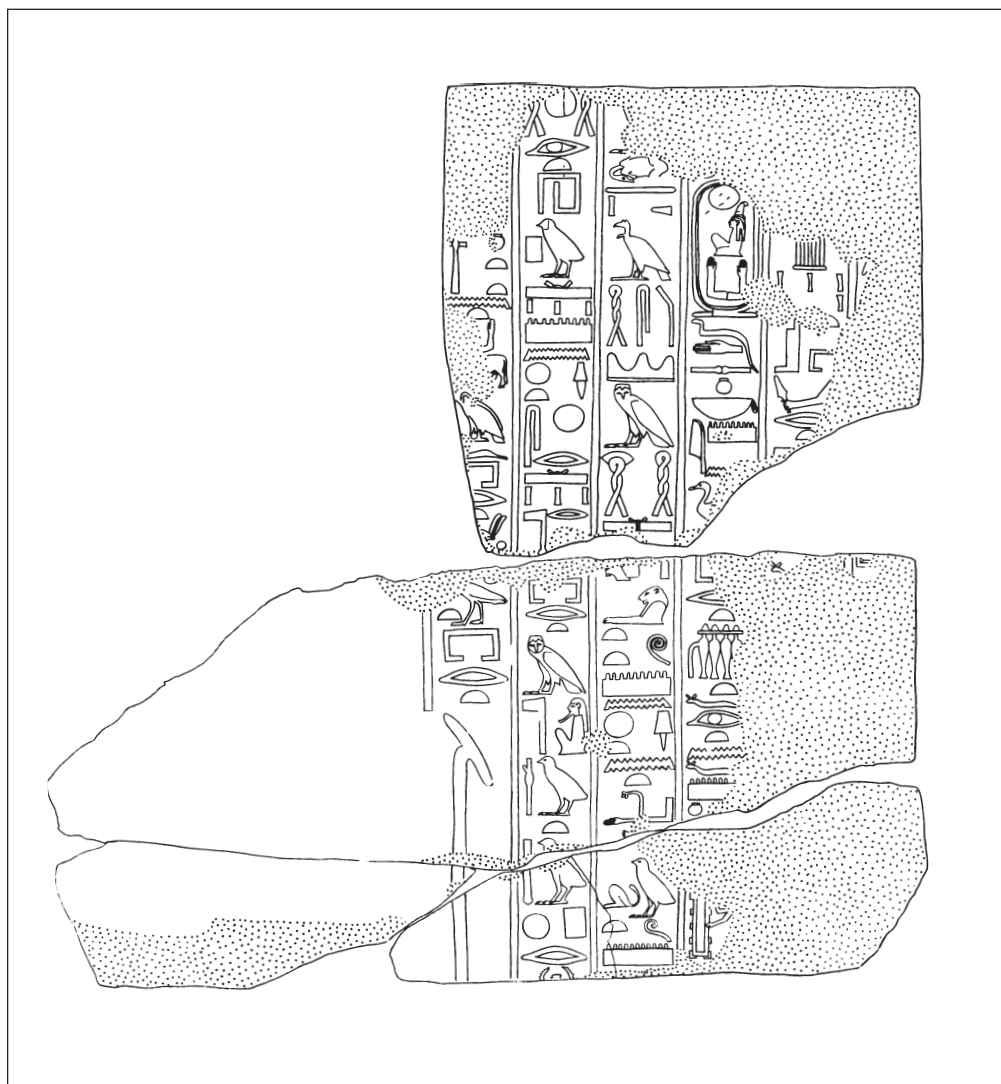


Fig. 17. Bloc au nom d'Hatchepsout publié par L. Habachi, *JNES* 16, 1957, p. 102. Échelle : 1/10 (notre fac-similé).

Conclusion

À l'instar d'autres monuments remployés dans les fondations du temple d'Aménophis III⁷¹, la chapelle d'Hatchepsout est consacrée à Amon⁷². Son plan est celui d'un sanctuaire fermé et il ne semble pas qu'il ait pu s'agir d'un reposoir de barque. Si tel avait été le cas, en effet, le bâtiment aurait été ouvert à ses deux extrémités⁷³. En outre, aussi loin que permet d'en juger la décoration conservée, la barque portative d'Amon n'était pas représentée sur les parois. Enfin, la porte de la chapelle n'était large que de 1,62 m ; sans doute une telle ouverture aurait-elle été suffisante pour un pavois à deux ou trois barres de portage mais elle ne pouvait laisser passer les pavois à cinq barres⁷⁴. Or l'élargissement du portail de l'enceinte ne peut être expliqué, à Karnak, que par la nécessité de permettre le passage d'un pavois d'Amon élargi. Si aucune retouche n'a été faite sur la porte de la chapelle, c'est donc qu'elle n'avait pas vocation à accueillir la barque portative d'Amon.

Si nous n'avons pu confirmer le raccord avec le bloc publié par L. Habachi (*supra*), nous avons en revanche signalé combien les points communs entre ce dernier et certains des blocs du monument étudié ici sont nombreux et nous avons posé comme hypothèse que les deux bâtiments devaient être contemporains, voire qu'ils appartenaient au même programme architectural. Dans un passage lacunaire du texte du bloc « L. Habachi », la reine énumère les constructions qu'elle a fait entreprendre. L. Habachi propose de restituer, à la cinquième colonne :  et traduit « six shrines (?) and temples (?) »⁷⁵. Cependant, cette lecture ne tient pas compte de l'étendue exacte de la lacune. Il n'est en effet pas possible de restituer le chiffre « six », puisqu'il n'y a pas de trait vertical médian à la ligne inférieure du cadrat, mais au contraire un espace laissé vide. Il faut donc restituer à cet endroit , translittérer *bmw nw st dsrt* et traduire l'ensemble du passage par : « [...] Maâtcarê, elle dit : « Je suis la fille d'Amon, issue de lui, celle qui fait pour lui des monuments [parfaits], [celle qui] construit / [j'ai] construit [...] (?) [...] les chapelles de Set-djéseret [...] ». De sa lecture, L. Habachi avait conclu que le texte mentionnait la construction de six des sept stations de la barque qui jalonnaient l'allée des processions de Karnak à Louqsor. La correction de la lecture, en même temps qu'elle supprime le fondement de l'argumentation de L. Habachi, impose de reconsidérer la signification de ce passage.

Bien que la longueur des lacunes ne puisse être que difficilement évaluée, il semble cependant que le passage mentionnant les chapelles intervient dans les premiers mots du discours de la reine, non loin en tout cas du verbe *ḳd* « construire », partiellement conservé

⁷¹ Copie datée d'Aménophis I^{er} de la « chapelle blanche » de Sésostriis I^{er} (A. VARILLE, *Karnak I*, p. 16 ; pl. XLI à XLIV ; voir également Cl. ROBICHON, P. BARGUET, J. LECLANT, *Karnak-Nord IV*, p. 23 et 25) ; chapelle de barque d'Aménophis II (Ch. VAN SICLEN III, « Amenhotep II' Bark Chapel for Amun at North Karnak », *BIFAO* 86, 1986, p. 353-359).

⁷² A. Varille l'avait noté qui parlait d'un « édifice amonien d'Hatchepsout », *Karnak I*, p. 16.

⁷³ Ainsi la « chapelle rouge », les chapelles-reposoir d'Aménophis I^{er} (PM II, p. 63-64), Thoutmosis III du lac (PM II, p. 173), Thoutmosis IV (PM II, p. 71-72), la chapelle devant le « Kamutef-Heiligtum » (H. RICKE, *BÄBA* 3, 1954, p. 19-30, plans 3, 5 et 6).

⁷⁴ G. LEGRAIN, « Le logement et le transport des barques sacrées et des statues des dieux dans quelques temples égyptiens », *BIFAO* 13, 1913, p. 10-13 et J.-Fr. CARLOTTI, *Cahiers de Karnak XI* (à paraître).

⁷⁵ *JNES* 16, 1957, p. 102.

au bas de la colonne précédente. Nous considérerons donc que la mention de la construction des chapelles prend place, soit en tête de l'énumération, soit non loin de son début.

La lecture *hmnw* semble être la seule possible ⁷⁶. Le terme, désignation probable d'un aspect fonctionnel du monument, ne permet pas de préjuger de la forme des chapelles ⁷⁷.

Lorsque *st dsrt* ne s'applique pas à des nécropoles, celle d'Abydos en particulier ⁷⁸, il s'agit d'une désignation d'édifices sacrés, sans distinction de fonction. Sous le règne d'Hatchepsout, une *st dsrt* avait été aménagée dans le pays de Pount pour abriter une dyade de la reine et d'Amon ⁷⁹. À Karnak, deux mentions datées du règne de Thoutmosis III peuvent être citées. La première est tirée d'un passage des Annales de Thoutmosis III ⁸⁰ :  «[...] dans la place consacrée, en tant que (?) reposoir [...]». La seconde mention est tirée d'un grand texte de dédicace du reposoir de barque en granite de Thoutmosis III : le roi, après avoir décrit, dans Karnak, la fondation du septième pylône, le creusement du lac sacré, la construction de la chapelle de calcite du lac, donne ensuite une localisation dont on ne peut être assuré qu'elle s'applique à l'ensemble, au dernier des édifices cités, ou à une construction mentionnée dans la lacune ⁸¹ :  «[...] (dressée?) dans sa place consacrée de l'Ouest ⁸², étant élevée [...]». Le contexte général ne décrivant que des monuments de Karnak, nous supposons que l'indication «de l'Ouest» se réfère seulement à ces constructions, au lac sacré plus spécialement, et non pas à la rive gauche comme le propose Ch.F. Nims ⁸³. L'expression est de nouveau utilisée dans la dédicace de l'une des architraves du reposoir de barque de Ramsès III : *ir mnw mnḥ n ms sw m st 'st dsrt r s3wt ntry r hft-hr Ipt-sw*, «(le roi) celui qui fait un mémorial excellent pour celui qui l'a mis au monde, dans la grande place consacrée, sur le sol divin, sur l'axe d'Ipet-sout». Un passage du P. Harris I fait écho à ce texte : «J'ai fait pour toi des amulettes augustes d'or, incrustées (de pierres précieuses) et de grands colliers (aux) contrepoids d'or fin de la meilleure qualité, afin de les attacher à ta poitrine chaque fois que tu apparais dans ta grande place consacrée d'Ipet-sout» ⁸⁴.

Tous ces textes relatifs à Karnak montrent que *st-dsrt* décrit la qualité d'un espace réservé, consacré, sur le territoire d'Amon ⁸⁵. En effet, le terme *dsr*, dans ces emplois, se rattache à la racine «séparer, distinguer, mettre à l'écart» et désigne la consécration d'un lieu par séparation d'avec ce qui est profane ⁸⁶.

⁷⁶ Il s'agit en tout cas d'un mot masculin. Sur *hm*, P. SPENCER, *Egyptian Temple*, p. 104-108.

⁷⁷ *Ibid.*, p. 108 et P. LACAU, H. CHEVRIER, *Une chapelle d'Hatchepsout*, p. 77, § 124.

⁷⁸ H. GAUTHIER, *DG V*, p. 90. De la même manière, *st dsrt* est la nécropole divine de Kôm Ombo (A. GUTBUB, *Textes fondamentaux*, BdE 47, 1973, p. 64, n. z).

⁷⁹ *Urk.* IV, 320, 1, Deir el-Bahari, portique de Pount.

⁸⁰ Bloc remployé par Séthi II au sud des «piliers héraldiques», Chr. WALLET-LEBRUN, *Les textes de fondation de Karnak* (thèse inédite), vol. 2, p. 217, citant G. LEGRAND, «Mémoire sur la porte située au

sud de l'avant-sanctuaire à Karnak et sur son arche fortuite»; *ASAE* 2, 1901, p. 228-229.

⁸¹ Chr. WALLET-LEBRUN, *op. cit.*, citant P. BARGUET, *Le temple d'Amon-Rê*, p. 54 et n. 2 et Ch.F. NIMS, «Thutmosis III' Benefactions to Amon», *Studies J.A. Wilson*, *SAOC* 35, 1969, p. 69-74.

⁸² La lecture *imntt*, contrôlée sur l'original, est sûre. *Studies J.A. Wilson*, *SAOC* 35, 1969, p. 73.

⁸³ Trad. P. GRANDET, *Le papyrus Harris I*, BdE 109/1, p. 229 (6,3).

⁸⁴ Dans le temple de Séthi I^{er} à Abydos, la signification de l'expression est la même : les salles d'Osiris peuvent ainsi être décrites par plusieurs phra-

ses rendant compte de l'aspect sacré du lieu parmi lesquelles «l'acte de faire pour lui un très grand temple, une *st-dsrt* des maîtres de l'éternité-*nh*» (*KRI* I, 165, 7 = J.K. HOFFMEIER, *Sacred in the Vocabulary of Ancient Egypt*, *OBO* 59, 1985, p. 174) ou encore : «il a fait pour lui une chapelle auguste dans (ou «en tant que») *st-dsrt* pour l'éternité-*dt*» (*KRI* I, 165, 16). ⁸⁵ Selon la mise au point de D. MEEKS, *JEA* 77, 1991, p. 199-202 (c.r. de J.K. HOFFMEIER, *op. cit.*); voir également P. GRANDET, *Le papyrus Harris I*, BdE 109/2, n. 41 et 508.

Ainsi, le passage du bloc «L. Habachi» décrit-il des chapelles qui ont pu être situées quelque part dans un secteur consacré du domaine d'Amon de Karnak et dont on sait (*supra*) qu'il ne peut s'agir des stations qui jalonnaient l'allée des processions menant à Louqsor. La nôtre tout comme celle dont provient le bloc «L. Habachi» appartenaient selon toute vraisemblance au même ensemble, si l'on en juge par les similitudes des décors et des textes.

Il est pour le moment impossible de déterminer plus précisément leur localisation et on ne saurait dire, de notre chapelle comme des autres monuments remployés dans les fondations du temple d'Aménophis III, s'ils occupaient à l'origine le site de Karnak-Nord ou si au contraire ils proviennent d'un tout autre secteur.

On sait cependant que parmi les blocs de la chapelle d'Hatchepsout remployés dans les fondations du temple d'Aménophis III à Karnak-Nord se trouve un élément de corniche que ses dimensions et son décor permettent d'assigner à la «cour de fêtes» de Thoutmosis II, édifice situé sur le parvis du temple d'Amon, modifié dans un premier temps puis démantelé sous le règne d'Aménophis III. C'est là le seul remploi dont l'origine soit assurée et c'est également la preuve que des matériaux pris au grand temple d'Amon ont été réutilisés dans la construction d'Aménophis III à Karnak-Nord.

Les restitutions proposées par Ch. Van Siclen pour le reposoir de barque péristyle d'Aménophis II à Karnak-Nord montrent qu'il ne s'agit là que de la partie antérieure d'un bâtiment qui s'appuyait sur un sanctuaire plus ancien⁸⁷. Son plan permet de comprendre que la barque s'arrêtait dans le reposoir et ne progressait pas plus avant dans l'édifice, car la faible largeur de la porte du fond l'interdisait. Notre chapelle pourrait-elle avoir constitué ce sanctuaire? Cela paraît *a priori* impossible puisque la largeur de sa façade est insuffisante pour correspondre à ce qui se trouvait au revers du mur du fond de l'édifice d'Aménophis II. On constate néanmoins que sur tout le côté extérieur gauche de notre chapelle (scènes VIII et IX), les titulatures de la reine sont restées intactes, ce qui assure qu'au moment où commença la proscription d'Hatchepsout, vers l'an 42 de Thoutmosis III, cette partie était cachée, vraisemblablement parce qu'elle avait été recouverte par un mur appartenant à une extension de l'édifice. Ainsi, si nous pouvons envisager que sous Aménophis II la largeur de la façade était plus importante qu'elle ne l'avait été sous Hatchepsout, il est alors possible de proposer que les deux édifices aient pu être accolés. On comprendrait alors pourquoi la porte de l'enceinte, réalisée primitivement aux noms d'Hatchepsout et Thoutmosis III, aurait nécessité – au moment où le pavois d'Amon passa à cinq barres de portage – un élargissement, et non la porte de la chapelle: la barque du dieu pénétrait dans l'enceinte et gagnait le reposoir sans progresser au-delà, dans la chapelle. Cette hypothèse de raccord avec le monument d'Aménophis II laisse ouverte la question de la situation originale de l'édifice dans la mesure où le reposoir d'Aménophis II a pu primitivement se dresser aussi bien à Karnak qu'à Karnak-Nord⁸⁸.

⁸⁷ Ch. VAN SICLEN III, *BIFAO* 86, 1986, p. 353-359. À Médinet-Habou, le reposoir de barque de Thout-

mosis III a été installé en avant du temple précédemment réalisé par Hatchepsout.

⁸⁸ Ch. van Siclen III s'en tient à la seconde hypothèse.

Tous les arguments concourent pour faire remonter la construction de notre chapelle assez tôt dans le règne d'Hatchepsout.

L'emploi du calcaire en premier lieu car ce matériau sera rapidement abandonné au profit du grès.

Le décor de la chapelle (mais non celui de la porte de l'enceinte) est encore remarquable dans la mesure où Thoutmosis III n'y est nulle part figuré ni même mentionné. La reine exerce à ce moment le pouvoir seule et considère apparemment le rôle de l'héritier légitime comme négligeable. Cette « mise à l'écart » de Thoutmosis III – qui est pourtant roi en titre – semble particulière au début de la corégence, du moins à Karnak.

Puisque l'image de la reine a été dans un premier temps modifiée, avant que Thoutmosis III ne la fasse araser (scène I, bloc n° 2), l'on peut supposer qu'Hatchepsout avait été tout d'abord figurée comme une femme⁸⁹. Cela n'est pas en contradiction avec le fait que les cartouches de la reine aient, dès le départ, comporté sa titulature de roi : on sait en effet qu'Hatchepsout fit modifier sa titulature avant de faire changer son apparence⁹⁰. Le bloc « L. Habachi » que nous croyons appartenir à la même série, montre un schéma d'évolution un peu différent puisque le nom de la reine avait d'abord été écrit « Hatchepsout » avant d'être remplacé par « Maâtkarê », sans – il faut le souligner – que cela nécessite la modification du texte d'eulogie proprement royale dans lequel il était inséré. On sait, du reste, que les inscriptions datées du veuvage de la reine attribuent à Hatchepsout des épithètes purement royales comme « celle à qui Rê a donné la royauté véritable » et la décrivent selon une phraséologie qui ne s'applique ailleurs qu'à des souverains régnants⁹¹.

La chapelle d'Hatchepsout employée à Karnak-Nord conserve ainsi la trace de deux phases de l'évolution progressive du statut de la reine. Dans la première, Hatchepsout est déjà pourvue de la titulature de pharaon, mais son apparence ne devait pas être entièrement masculine puisqu'il fut ensuite nécessaire de la modifier. Dans la phase suivante, elle est assurément figurée en pharaon, mais ses épithètes et tous les pronoms qui se rapportent à elle demeurent, eux, au féminin (ils le demeureront d'ailleurs toujours, même si quelques exceptions apparaissent ça et là).

Le passage à l'état de pharaon est donc progressif. On comprend néanmoins que c'est la *fonction* exercée par la reine qui est mise en avant dans toutes ces phases. Avant même son

⁸⁹ À Gebel el-Silsila, (R. CAMINOS, T.G.H. JAMES, *Gebel es-Silsila* I, Londres, 1963, pl 44) les représentations sans doute féminines de la princesse paraissent avoir été, dans un second temps, retouchées en images masculines, avant d'être à peu près intégralement martelées (L. GABOLDE, *BiOr* 47, 1990, col. 640). De même à Bouhen, Hatchepsout fit, à l'occasion, modifier ses représentations féminines en images masculines. Mais là, il semble qu'il y ait eu une étape intermédiaire où la reine n'était pas représentée avec les pieds presque serrés des reines, ni avec une foulée franche des rois, mais avec les pieds

légèrement écartés. Elle portait, sur ces représentations une robe longue. Voir R. CAMINOS, *Buhen* II, pl. 74 et les autres exemples relevés par J. KARKOWSKI sur le même site (« Quelques remarques sur les temples de Buhen », *Études et Travaux* X, 1978, p. 76-77, n° 17 ; p. 78). À Karnak, enfin, de nombreux blocs des réserves montrent des images féminines de la reine modifiées en images de pharaon.

⁹⁰ Comme le montre un linteau de Karnak où la reine est représentée en femme mais est accompagnée d'un cartouche de Maâtkarê (H. CHEVRIER, « Rapport sur les travaux de Karnak (1933-1934) » ;

ASAE 34, 1934, pl. IV ; le bloc est aujourd'hui au musée de Louxor) ainsi qu'une scène de Sérahit el-Khadim où, représentée comme reine (coiffure à dépouille de vautour, modius et doubles plumes, robe collante) elle pratique l'encensement devant Hathor, accompagnée de la titulature suivante : « [...] Le roi de Haute et Basse-Égypte, [...] Hatchepsout, douée de vie, [...] Maâtkar[ê], douée de vie » (T.E. PEET, A.H. GARDINER, J. ČERNÝ, *Inscriptions of Sinai*, n° 177, pl. 56).

⁹¹ Graffito à Assouan (el-Mahatta), *Urk*. IV, 396, 4-5 ; *supra*, n. q ; biographie d'Inéni, *Urk*. IV, 60, 5-11.

changement de titulature celle-ci assume le pouvoir, gouverne le pays et peut porter des épithètes purement royales; ensuite c'est son nom qui change et lui permet d'être pharaon en titre, bien que son image reste féminine ⁹²: par l'adoption d'une titulature royale, elle est déjà pharaon. La dernière phase n'est qu'un ultime ajustement pour que le pharaon ait dans ses représentations l'apparence masculine depuis toujours liée à cette charge. Il se confirme ainsi, par le fait même que les pronoms sont restés féminins, que c'est la *fonction* royale d'Hatchepsout qui est figurée sur les reliefs (et dans la statuaire) et qu'il n'y a jamais eu la moindre intention de masquer le fait que le roi d'Égypte était une femme.

92 La reine Néféro-Sobek a gardé sur la statue du musée du Louvre son costume féminin mais, à la différence d'Hatchepsout à cette phase intermédiaire, elle porte déjà le *némès*.

Photo 1. Karnak-Nord. Temple d'Aménophis III. Façade de la cour à péristyle, moitié est : blocs de la chapelle d'Hatchepsout employés en première assise de fondation (vue prise vers le sud-est).



Photo 2. Karnak-Nord. Temple d'Aménophis III. Façade de la cour à péristyle, moitié est, intérieur : blocs de la chapelle d'Hatchepsout employés en fondation (vue prise vers le nord-est).



Photo 3. Karnak-Nord. Temple d'Aménophis III. Porte ptolémaïque du temple. Première assise de fondation de la porte, au centre, le bloc n° 5a *in situ* (vue prise vers le sud).

Photo 4.
Bloc n° 1, face intérieure (scène I)
(cliché Varille).



Photo 5.
Bloc n° 1, face extérieure (scènes VI et VII)
(cliché Varille).





Photo 6.
Bloc n° 2, face intérieure (scène I)
(cliché Varille).

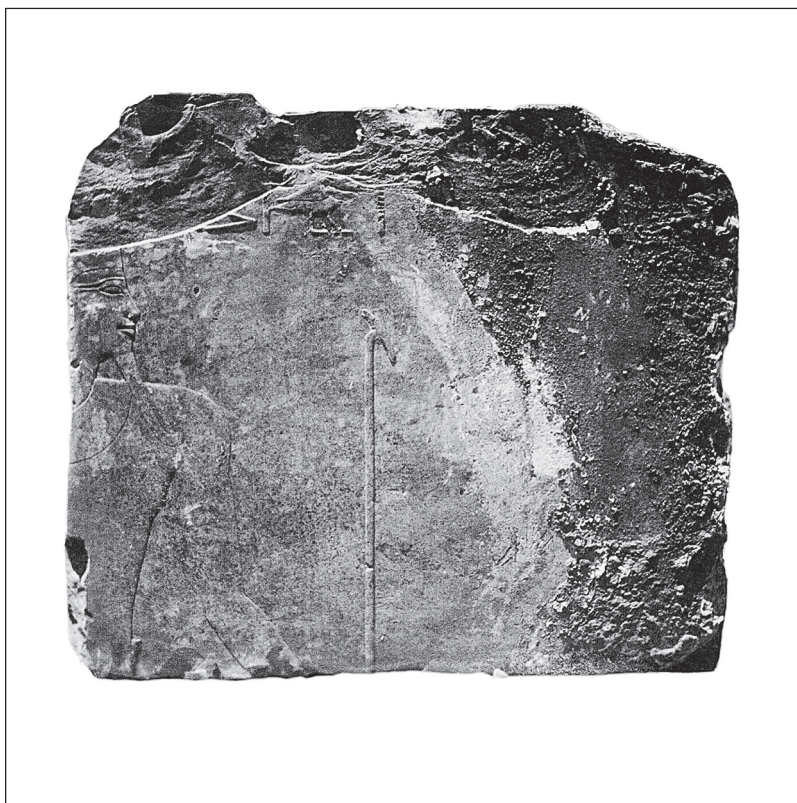


Photo 7.
Bloc n° 2, face extérieure (scène VI)
(cliché Varille).

Photo 8.
Bloc n° 4, face intérieure (scène II)
(cliché Varille).



Photo 9.
Bloc n° 4, face extérieure (scène VIII)
(cliché Varille).





Photo 10. Bloc n° 5, face intérieure (scène III).



Photo 11. Bloc n° 5a, face extérieure (scène IX).

Photo 12.
Bloc n° 7, face intérieure (scène IV).

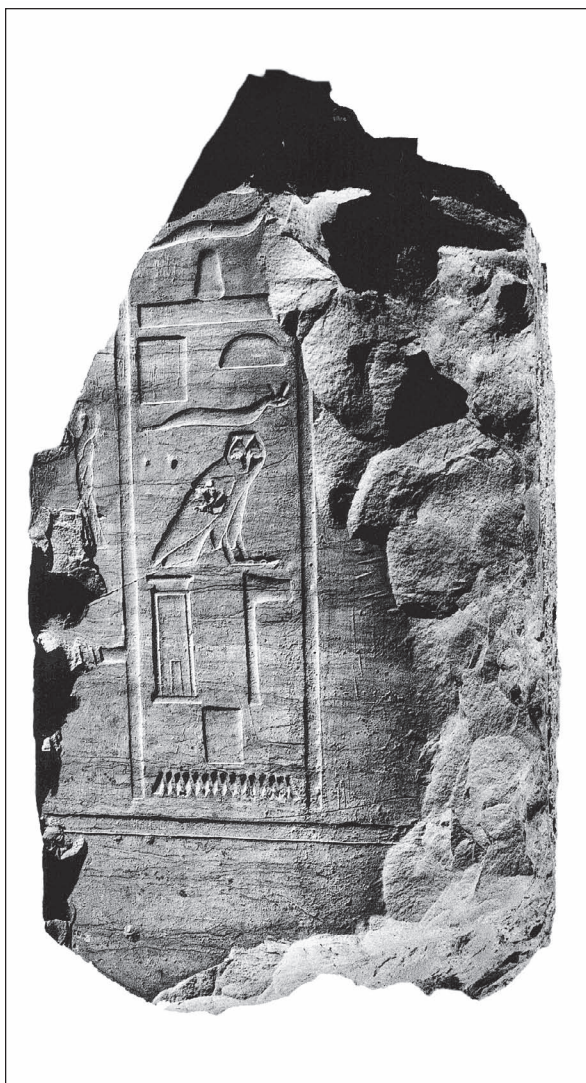
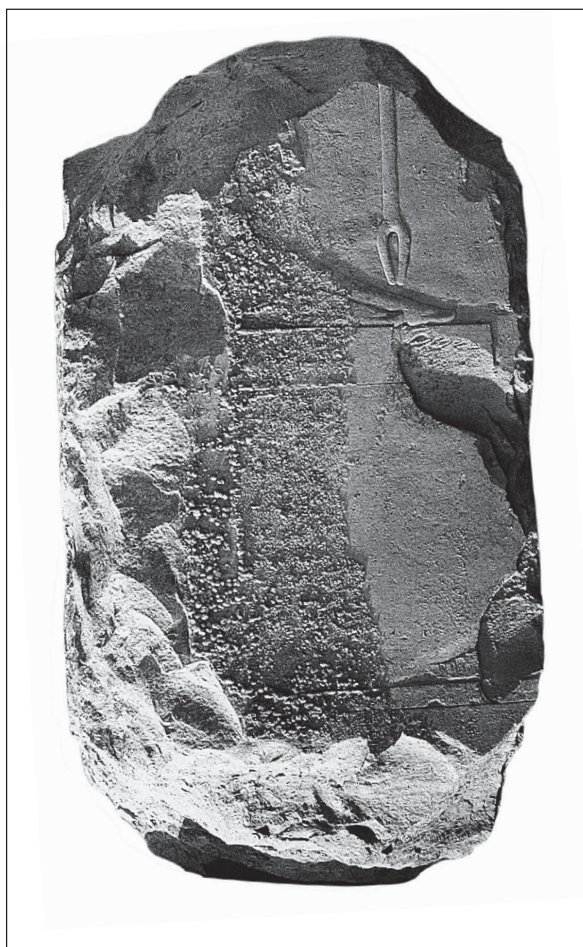


Photo 13.
Bloc n° 7, face extérieure (scène X).



Photo 14.
Bloc n° 8, face extérieure (scène XI).



Photo 15.
Bloc n° 10.

Photo 16.
Porte de l'enceinte. Façade.
Montant gauche. Bloc n° 13.
(cliché Varille).



Photo 17. Porte de l'enceinte. Façade.
Montant gauche. Bloc n° 12
(cliché Varille).



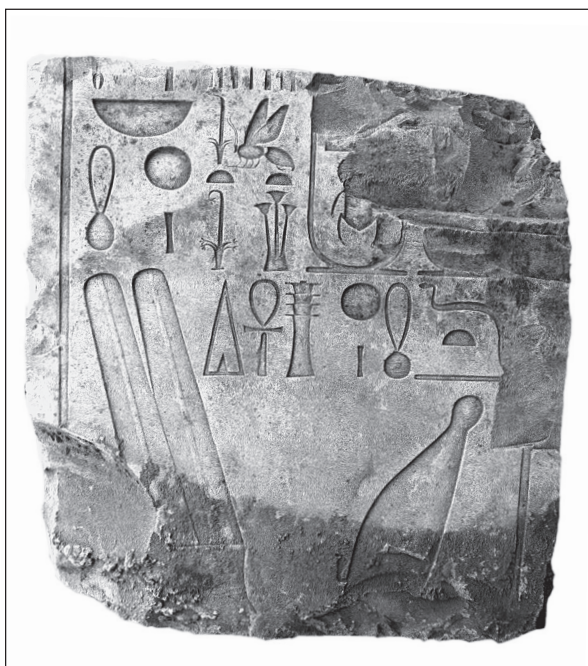


Photo 18.
Porte de l'enceinte. Façade. Montant droit. Bloc n° 15.



Photo 19.
Porte de l'enceinte. Façade. Montant droit. Bloc n° 14.

Photo 20. Bloc n° 14 : retaille de la feuillure verticale.



Photo 21. Bloc n° 16 (linteau). Réaménagement du logement de la contre-crapaudine.



Photo 22. Bloc n° 16 (linteau) *in situ*.



Photo 23. Bloc n° 17.

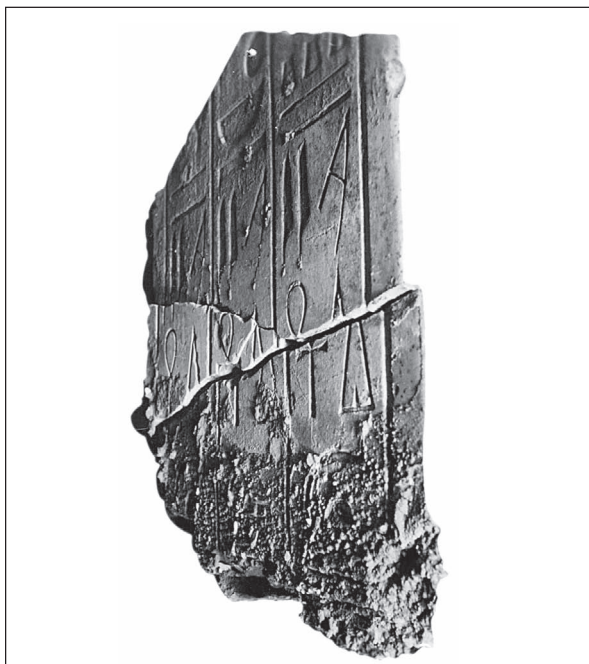


Photo 24.
Bloc non remplacé, montant de porte
(cliché Varille).

Photo 25. Bloc n° 16 (linteau). Le décor.

